



Kit de Ressources pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés



Plans d'Action Nationaux Budgétisés (PANB) de Planification Familiale

Planifier, développer et exécuter un PANB en 10 étapes

Mis à jour en avril 2022

Produit par :



<https://fp2030.org>

À propos de ce document

Ce manuel a été révisé en 2022 par le groupe de travail technique national sur la planification familiale, et comprend des contributions techniques de Knowledge Success, Momentum Country and Global Leadership et Track20.

Ce manuel a été traduit par PROPEL Santé en 2023.

Avertissement

Health Policy Plus (HP+) est un accord de coopération de sept ans financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) aux termes de l'accord n° AID-OAA-A-15-00051, à compter du 28 août 2015. HP+ est mis en œuvre par Palladium, en collaboration avec Avenir Health, Futures Group Global Outreach, Plan International USA, Population Reference Bureau, RTI International, ThinkWell et White Ribbon Alliance for Safe Motherhood.

Knowledge for Health (K4Health) était le projet phare de gestion de connaissances du Bureau de la population et de la santé reproductive du Bureau de santé mondiale de l'Agence des États-Unis pour le développement international, dans le cadre l'accord de coopération #AID-OAA-A-13-00068 avec l'Université de Johns Hopkins. K4Health était mis en œuvre par le Centre pour les Programmes de Communication (CCP), FHI 360, IntraHealth International et Management Sciences for Health (MSH), en collaboration avec plusieurs partenaires dans le monde. En créant et en assurant l'amélioration continue de plateformes, produits et services visant à générer, documenter, synthétiser et disséminer des connaissances en santé, K4Health a veillé à renforcer les compétences des gestionnaires de programmes et des prestataires de planification familiale dans les pays à revenus faibles et intermédiaires partout dans le monde.

Promouvoir les résultats et les effets à travers les leviers politiques et économiques (PROPEL) Santé est un accord coopératif de cinq ans, financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international sous l'égide de l'accord No. 7200AA22CA00023, qui a pris effet le 23 septembre 2022. PROPEL Santé est mis en œuvre par Palladium, en collaboration avec African Economic Research Consortium, Avenir Health, Population Reference Bureau, RTI International, Samasha Medical Foundation et White Ribbon Alliance.

Les informations fournies dans le présent document ne sont pas des informations officielles du gouvernement des États-Unis et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou opinions de l'Agence des États-Unis pour le développement international ou du gouvernement des États-Unis.

Contactez-nous

PROPEL Santé
Palladium
1331 Pennsylvania Ave NW, Suite 600
Washington, DC 20004
Téléphone : (202) 775-9680
policyinfo@thepalladiumgroup.com
<https://propelhealth.thepalladiumgroup.com/>

Table des matières

Présentation générale.....	4
À propos de cet outil.....	4
Pour qui cet outil a-t-il été conçu ?.....	4
Comment utiliser cet outil ?	4
Introduction.....	5
Les phases du PANB	5
Un processus en 10 étapes : synopsis	5
Harmoniser les engagements de FP2030 et les PANB.....	7
Éléments transversaux	8
Phase I : Planifier	10
Étape 1 : Obtenir un soutien et mobiliser les ressources nécessaires au développement du PANB	10
Étape 2 : Préparer le développement du PANB.....	12
Phase II : Développer.....	14
Étape 3 : Mener une analyse situationnelle	14
Étape 4 : Formuler une stratégie technique et un plan de mise en œuvre	16
Étape 5 : Estimer les coûts et les ressources manquantes et itérer la stratégie technique.....	20
Étape 6 : Établir des arrangements institutionnels pour l'exécution	22
Étape 7 : Obtenir l'accord final et lancer le PANB	23
Phase III : Exécuter	24
Étape 8 : Permettre la gestion efficace de l'exécution du PANB	25
Étape 9 : Concevoir et mettre en œuvre des mécanismes de suivi de la performance	26
Étape 10 : Assurer la mobilisation continue des ressources	28
Annexe A. Phases, étapes, activités et outils du PANB	30
Annexe B. Ressources complémentaires	36

Présentation générale

À propos de cet outil

Ce manuel fait partie d'une série de ressources composant le [Kit de Ressources pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés \(PANB\)](#). Il est destiné à servir de ressource de référence principale tout au long du processus du PANB, en décrivant les étapes de la planification, du développement et de l'exécution des PANB et les outils connexes. Il comprend des liens vers les 19 outils et ressources qui composent le Kit de ressources pour les PANB. L'Annexe A. Phases, étapes, activités et outils du PANB dresse la liste des outils et ressources figurant dans le Kit de ressources ; L'Annexe B. Ressources complémentaires comprend des ressources supplémentaires provenant d'un large éventail de sources techniques qui peuvent être utilisées pour soutenir le processus du PANB.

Pour qui cet outil a-t-il été conçu ?

Tout au long des trois phases du PANB que sont la planification, le développement et l'exécution, le processus se veut hautement participatif, impliquant différentes parties prenantes et experts techniques. Les principaux utilisateurs de cet outil sont les personnes et les équipes décrites dans le document intitulé [Plans d'Action Nationaux Budgétisés \(PANB\) de Planification Familiale : Rôles et responsabilités de l'équipe de développement et d'exécution d'un PANB](#)—y compris le point focal du PANB au Ministère de la santé, le gestionnaire du projet, le chargé de suivi et évaluation, l'équipe de soutien technique et la Taskforce PANB ; le groupe de travail technique national sur la planification familiale ; les groupes consultatifs stratégiques pour le PANB ; et les points focaux de Family Planning 2030 (FP2030) et l'Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou.

Comment utiliser cet outil ?

Le processus ici décrit se fonde sur des approches et principes de planification stratégique reconnus, et sur les expériences collectives tirées de la planification, du développement et de l'exécution des PANB. Dans cette mesure, cet outil est un document dynamique et continuellement actualisé avec de nouvelles informations. Ce document devrait être utilisé de concert avec les autres outils du [Kit de Ressources pour les PANB](#).

Introduction

Les phases du PANB

Le processus du PANB comprend trois phases séquentielles composées d'étapes :

1. **Planifier** : la phase de planification établit les bases du développement et de l'exécution du PANB. Elle mobilise généralement les décideurs de haut niveau du programme de planification familiale. Les résultats de cette phase préparatoire sont : 1) l'obtention du soutien du gouvernement et des parties prenantes ; 2) l'obtention des ressources humaines et financières nécessaires au développement du PANB et d'engagements en faveur de l'appui au processus d'exécution ; et 3) un calendrier clairement défini pour guider le processus de développement. Une réunion de lancement avec les parties prenantes clés marque la fin de la phase de planification et le début de la phase de développement.
2. **Développer** : le PANB est développé au cours de cette phase, qui établit les bases d'une transition immédiate et harmonieuse de l'élaboration du plan jusqu'à son exécution. Cette phase mobilise généralement de nombreuses parties prenantes de la planification familiale, à différents niveaux et dans différents secteurs. Il doit résulter de cette phase de développement un PANB approuvé par le gouvernement et appartenant au pays, qui sera ensuite officiellement lancé et communiqué à toutes les parties prenantes pertinentes. La réunion de lancement du développement du PANB marque le début de cette phase, tandis que le lancement formel du PANB lui-même marque la fin de la phase de développement et le début de celle d'exécution.
3. **Exécuter** : l'exécution du PANB, menée pendant cette phase, désigne un ensemble de processus et de systèmes visant à rendre le PANB opérationnel en vue d'une intervention continue, générant en fine des résultats. Elle mobilise généralement de nombreuses parties prenantes à différents niveaux et dans l'ensemble des secteurs concernés. La phase d'exécution aboutit lorsqu'un pays (ou une entité infranationale) obtient les résultats escomptés dans le cadre de son programme de planification familiale, c'est-à-dire que l'impact sur la planification familiale et le degré de réalisation des objectifs socio-économiques et de santé associés sont mesurés. Le lancement formel du document du PANB marque le début de la phase d'exécution. La date de fin de la période de prestation du PANB ou la finalisation de l'examen entraîne la fin de la phase d'exécution.

Un processus en 10 étapes : synopsis

Ce document définit les étapes, activités et outils recommandés qui interviennent dans l'ensemble du processus du PANB tout au long de ses phases de planification, de développement et d'exécution. Pour maintenir l'élan, il est conseillé de mettre en œuvre toutes les phases et étapes sans moment d'inaction. Les dix étapes sont présentées de manière séquentielle, mais certaines d'entre elles peuvent se dérouler sur plusieurs phases à la fois. Selon le contexte dans le pays, certaines étapes peuvent se succéder dans un ordre différent et le processus est souvent itératif dans la pratique. Par exemple, après l'étape 5 (estimer les coûts et les ressources manquantes et itérer la stratégie technique), l'équipe reviendra probablement sur les étapes 3 et 4 pour réviser la stratégie technique. De même, l'étape 6 (finaliser les arrangements institutionnels pour l'exécution) pourrait avoir lieu pendant la phase de planification du PANB. En outre, certaines étapes se déroulent sur plusieurs phases. Par

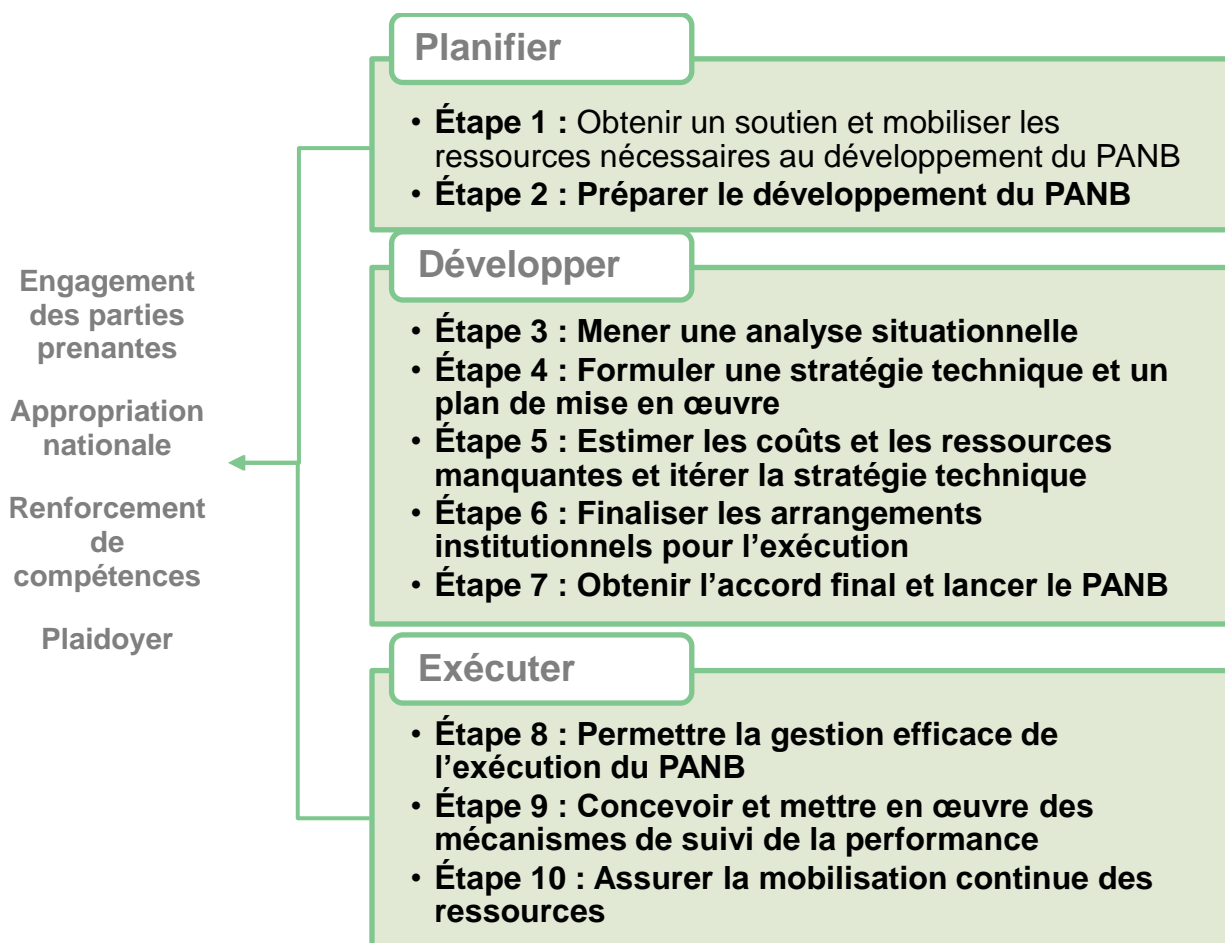
exemple, l'étape 9 (concevoir et mettre en œuvre des mécanismes de suivi de la performance) commence pendant la phase de développement, lorsque les indicateurs et les objectifs de performance sont définis, et se poursuit pendant la phase d'exécution, lorsque les données relatives à la performance sont collectées et examinées régulièrement afin d'éclairer la programmation.

Les étapes se déroulant sur plusieurs phases peuvent faciliter la continuité du processus. Par exemple, on observe souvent un moment d'inaction entre les phases de développement et d'exécution. Cet écart peut être comblé en mettant en place des processus de transition pendant la phase de développement et immédiatement après le lancement formel du PANB. Il est vivement recommandé que la Taskforce du PANB, en tant qu'organe de gouvernance et décisionnaire du processus de développement du PANB, demeure impliquée pendant la transition du développement à l'exécution afin d'amener sans encombre le plan à son exécution. Par ailleurs, il est recommandé de noter les ressources humaines et financières requises, et la manière de les attribuer, pour mener à bien les différentes activités de facilitation du processus au cours des trois phases.

Le processus du PANB se déploiera différemment dans chaque pays ou à chaque niveau infranational. Dans de nombreux pays, un laps de temps de 6-12 mois pour la phase de développement est raisonnable ; cependant, de nombreux facteurs peuvent influencer la vitesse de ce processus. Il convient de citer parmi ceux-ci la disponibilité des parties prenantes, y compris les représentants du gouvernement, pour les processus de consultation et validation, et la facilité d'accès aux informations et aux données.

La figure 1 résume le processus en 10 étapes. L'Annexe A. Phases, étapes, activités et outils du PANB présente un tableau détaillé des descriptions des phases, des 10 étapes et des activités connexes, ainsi que des outils et des ressources spécifiques. L'Annexe B. Ressources complémentaires présente des ressources et des outils supplémentaires qui peuvent être utilisés pour soutenir l'élaboration d'un PANB tout au long du processus en 10 étapes.

Figure 1. Processus en 10 étapes des Plans d'Actions Nationaux Budgétisés



Harmoniser les engagements de FP2030 et les PANB

Il est important d'aligner les PANB sur les engagements nationaux, régionaux et mondiaux existants afin d'éviter la duplication des efforts, de garantir la complémentarité des mesures et de renforcer les messages de plaidoyer des partenaires nationaux en faveur des engagements politiques, budgétaires et de mise en œuvre dans le domaine de la planification familiale. C'est notamment le cas des [engagements de Family Planning 2030 \(FP2030\)](#). S'appuyant sur les [travaux de FP2020](#), qui a été mis en œuvre de 2012 à 2020, FP2030 est un partenariat mondial en faveur de la planification familiale qui invite les gouvernements et les autres parties prenantes à s'engager formellement à faire progresser la planification familiale fondée sur les droits. Les PANB peuvent être des outils utiles pour soutenir la mise en place et l'exécution des engagements existants de FP2030 ou pour établir les bases de ses engagements futurs. Les pays doivent tenir compte des aspects suivants de l'harmonisation avec FP2030 tout au long du processus d'élaboration des PANB :

- **Harmoniser les arrangements institutionnels sous-tendant le développement, la mise en œuvre et la redevabilité.** C'est souvent la même entité du Ministère de la santé qui dirige le processus d'élaboration du PANB et des engagements découlant de FP2030. Si cela n'est pas possible, assurez-vous que l'entité qui dirige, dirigera ou a

dirigé le processus de définition des engagements FP2030 participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du PANB. Le fait d'impliquer les groupes de travail techniques sur la planification familiale et les points focaux du programme FP2030 dans ces deux processus garantira une redevabilité mutuelle.

- **Harmoniser la couverture géographique et démographique.** Les PANB détaillent souvent des niveaux de soutien différenciés en fonction des zones géographiques et des populations les moins bien desservies. Bien que les engagements soient moins spécifiques par nature, ils mettent souvent l'accent sur des groupes mal desservis (par exemple, les adolescents). Les parties prenantes doivent veiller à ce que les zones géographiques et populations prioritaires soient les mêmes à la fois dans le PANB et dans les engagements FP2030.
- **Harmoniser les buts, les objectifs et les stratégies.** Bien que la période de mise en œuvre diffère entre les PANB (souvent un délai de cinq ans) et les engagements FP2030 (qui vont de la date de définition de l'engagement jusqu'en 2030), il convient de s'assurer que l'objectif du PANB est conforme à un engagement FP2030 existant ou qu'il oriente les futurs engagements FP2030. De plus amples informations sur la définition d'un objectif de planification familiale pour votre PANB sont disponibles dans le [Guide pour l'élaboration d'une stratégie technique](#). Les stratégies décrites dans le PANB seront souvent plus complètes que les engagements FP2030, mais des efforts doivent être accomplis pour aligner les priorités stratégiques et les interventions du PANB sur les engagements FP2030 et les stratégies connexes ou pour s'assurer que le PANB oriente les futurs engagements FP2030. Par exemple, si « Améliorer l'accès à un système de santé adapté aux adolescents et aux jeunes pour favoriser l'utilisation de contraceptifs » est un engagement FP2030 existant, il s'agira probablement d'une priorité stratégique du PANB.
- **Harmoniser le suivi et les indicateurs de performance.** Lors de la sélection des indicateurs de la stratégie technique du PANB, il convient d'envisager d'intégrer les [indicateurs de base de FP2030](#) afin de s'aligner sur les engagements existants ou futurs du partenariat et d'utiliser des données qui sont déjà collectées de manière routinière pour assurer un suivi fréquent des progrès accomplis.

Éléments transversaux

L'engagement des parties prenantes, l'appropriation nationale, le renforcement de compétences et le plaidoyer sont des éléments essentiels couvrant les trois phases du PANB.

[L'engagement des parties prenantes](#) vise à encourager l'appropriation et la direction du plan par le gouvernement et le pays, avec la participation de toutes les parties prenantes. Un **plan qui appartient au pays** est un plan dans lequel tous les points de vue sont pris en considération et toutes les parties prenantes partagent la responsabilité dudit plan et en sont redevables. Une variété de parties prenantes peuvent jouer un rôle déterminant dans le processus du PANB. Par exemple, le dialogue avec les institutions présentes depuis longtemps dans le pays, telles que les institutions autochtones, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) peut contribuer à garantir la continuité avec les stratégies antérieures et l'apport d'un soutien au processus par le gouvernement. Idéalement, pendant le processus du PANB, toutes les parties prenantes travaillent collectivement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de

planification familiale fondée sur les droits qui englobe une politique publique, la programmation d'activités et la prestation des services, afin de coordonner et de mettre en œuvre une stratégie unifiée de planification familiale. Lorsqu'ils sont coordonnés, ces acteurs clés peuvent focaliser leurs ressources, leurs intérêts et leur énergie sur un même objectif. Cela permet d'améliorer la performance du programme, d'optimiser l'efficacité des ressources limitées et de faciliter le partage d'informations pour résoudre les problèmes potentiels.

La **capacité** du gouvernement et des parties prenantes à diriger et gérer le processus d'exécution du plan et à en suivre la performance, entre autres domaines, est la clé du succès. Les besoins de compétences et de ressources devraient être évalués pendant la phase de développement, et des efforts devraient être entrepris pour renforcer la capacité du processus d'exécution du PANB.

Le **plaidoyer**, soutenu dans le temps, est une pierre angulaire du changement. Le plaidoyer est nécessaire pour inciter le gouvernement à apporter son soutien, faire progresser une vision commune, mobiliser les ressources destinées à l'exécution du plan et maintenir l'attention des parties prenantes sur les résultats. Des ressources pour soutenir le plaidoyer tout au long du processus sont disponibles dans l'Annexe A. Phases, étapes, activités et outils du PANB et l'Annexe B. Ressources complémentaires.

Le Kit de ressources pour les PANB contient un certain nombre d'outils spécifiquement conçus pour être utilisés à certaines étapes du processus. Il comprend également des outils transversaux qui sont utiles tout au long du processus du PANB. Ces outils transversaux sont mentionnés dans le présent guide lorsqu'ils sont particulièrement pertinents et sont également énumérés ci-dessous.

Outils et ressources transversaux :

- [Planifier, développer et exécuter un PANB en 10 étapes](#)
- [Fiche d'information sur les PANB](#)
- [Implication des Parties Prenantes dans les Plans d'Application Chiffrés de la Planification Familiale : Cadre en quatre étapes pour impliquer de manière significative les parties prenantes dans le processus de PAC](#)
- [Rôles et responsabilités de l'équipe dans le cadre du développement et de l'exécution du PANB](#)
- [Droits de l'homme et planification familiale : boîte à outils pour concevoir des programmes visant à respecter, protéger et faire valoir les droits des filles et des femmes](#)

Phase I : Planifier

Le PANB étant un plan dirigé par le gouvernement et appartenant au pays, dont les parties prenantes clés partagent la responsabilité et sont redevables, la décision de participer au processus du PANB nécessite un soutien collectif et un engagement à participer à un processus de changement pour atteindre des objectifs escomptés. Dans certains cas, il constitue une possibilité d'adapter la collaboration des parties prenantes pour répondre aux besoins de planification familiale. Dans cette mesure, le soutien et l'engagement du gouvernement et des parties prenantes doivent être recherchés et obtenus à la phase de planification. Au cours de cette phase, la sélection et l'engagement des parties prenantes clés doivent être initiés, de même que le développement de l'approche, des outils et des techniques à utiliser (c'est-à-dire en définissant comment, par qui et quand) et la quantification des ressources qui doivent être obtenues pour développer le PANB.

Étape 1 : Obtenir un soutien et mobiliser les ressources nécessaires au développement du PANB

Activité 1A : arriver à la décision de s'engager pour le processus du PANB. S'engager dans un PANB est un investissement, et les pays doivent évaluer la valeur qu'un PANB pourrait ajouter à leur programme actuel par rapport à l'ampleur des ressources nécessaires pour mener à bien le processus. Les parties prenantes nationales doivent décider d'élaborer un PANB en connaissance de cause, en tenant compte de l'existence d'autres stratégies ainsi que de la capacité et de la volonté du pays à mettre en œuvre le plan, entre autres facteurs. [Décider d'élaborer un Plan d'Action National Budgétisé](#) est un outil qui peut accompagner l'auto-évaluation et la réflexion sur l'état de préparation au développement d'un PANB.

Une fois qu'il a déterminé que s'engager dans le processus du PANB aiderait à définir une vision plus ciblée et détaillée pour le programme national de planification familiale, le gouvernement (généralement le Ministère de la santé, parfois en collaboration avec le Ministère/la Division de planification) s'approprie le PANB et initie le processus de planification. Un ou plusieurs représentants du gouvernement peuvent agir comme champions du PANB en promouvant et en accélérant le processus de soutien. Les parties prenantes nationales peuvent [informer le ministère](#) des bénéfices et de la raison d'être du PANB, y compris les facteurs essentiels qui faciliteront le succès de l'exécution.

Le processus d'obtention du soutien gouvernemental suppose de : 1) désigner plusieurs individus clés au niveau national, qui seront chargés de diriger la Taskforce PANB et l'équipe de soutien technique au PANB, y compris une personne devant servir de point focal du Ministère de la santé afin de diriger le processus (généralement le directeur de l'Unité de planification familiale du Ministère de la santé), un gestionnaire du projet pour soutenir la coordination, la communication et la logistique générale (généralement un employé du Ministère de la santé ou un consultant chargé de gérer et coordonner l'ensemble de cet effort), et un chargé de suivi et évaluation pour faciliter l'accès aux données et leur utilisation afin d'éclairer la prise de décision ; 2) mobiliser les dirigeants de haut niveau du ministère ; et 3) déterminer les ressources (humaines et financières) requises pour soutenir le processus du PANB, y compris tout au long de l'exécution, des ressources financières étant obtenues auprès du gouvernement et/ou des partenaires au développement.

Activité 1B : Établir une « Taskforce PANB ».¹

Le Ministère de la santé met sur pied une équipe dédiée au PANB, qui représente un groupe de parties prenantes clés, afin de superviser, de guider et d'apporter des ressources et de l'expertise au développement du PANB. Ce groupe, constitué généralement de 5 à 10 membres, agit en tant qu'entité de gouvernance et de prise de décision tout au long du processus du PANB. La « Taskforce PANB » est présidée par le point focal du Ministère de la santé (qui dirige le processus) et comprend le gestionnaire du projet et d'autres parties prenantes. Les membres de cette équipe sont généralement sélectionnés par le Ministère de la santé à partir d'un groupe de travail technique (GTT) existant sur la planification familiale, et doivent compter des représentants du Ministère de la santé, d'autres ministères pertinents, des partenaires au développement, des organismes habilitants de la société civile ou du secteur privé et d'autres experts ou champions de la planification familiale influents dans le pays. Des représentants des niveaux infranationaux peuvent être inclus, dans la mesure du possible. Un dialogue constant entre la Taskforce PANB et le GTT sur la planification familiale au sens large est d'importance critique pour s'assurer que le GTT, qui est responsable de l'exécution du PANB, comprenne les priorités du PANB et s'informe et s'aligne sur elles. Une fois créée, la Taskforce PANB prend en charge l'activité suivante, qui consiste à garantir l'obtention de ressources financières et humaines suffisantes pour établir l'Équipe de soutien technique du PANB.

« Le PANB a permis de concrétiser ce qui n'avait jamais été accompli auparavant. Et honnêtement, la mise en place de ce groupe de travail a été quelque chose de tout à fait unique. Nous n'avions jamais vu le ministre, le directeur général et les secrétaires se concerter auparavant. Il ne s'agissait pas seulement des acteurs du Ministère de la santé, mais aussi de ceux du Ministère du bien-être de la population et des ONG actives dans le domaine de la planification familiale. Tous assis à la même table pour discuter de la qualité des données. »

D^r Tabinda Sarosh
Directrice nationale, Pathfinder, Pakistan
[Kit de Ressources pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés : témoignages](#)

Activité 1C : Garantir l'obtention des ressources nécessaires au développement du

PANB La Taskforce du PANB, dirigée par le gouvernement, assure la disponibilité de ressources financières et humaines adéquates pour le développement du PANB à partir de multiples sources, dont le gouvernement et les organismes habilitants. Les *ressources financières* devraient couvrir tous les coûts associés au développement du PANB, et ceux-ci varieront en fonction du contexte et des besoins. Les dépenses types comprennent celles associées à l'embauche d'experts techniques (les consultants), la convocation de réunions, le transport, l'achat de fournitures de bureau et le matériel d'impression. De plus, la disponibilité des ressources humaines doit être assurée pour le processus du PANB. Par exemple, le point focal du Ministère de la santé et le gestionnaire du projet devraient consacrer au moins 25 et 50 pour cent de leur temps au PANB, respectivement, pendant la période de développement du plan.

Étant donné que l'élaboration du PANB nécessite beaucoup de temps, d'efforts et de ressources sur une période de 6 à 12 mois, ainsi que des compétences fondamentales combinées à de l'expertise, la Taskforce PANB devrait envisager d'embaucher des experts techniques. Travaillant généralement en équipes de 2-3 personnes (en raison des différentes compétences requises), les experts techniques soutiennent la Taskforce PANB dans l'élaboration du plan en suivant les approches et principes de développement du PANB.

Pendant cette phase, il est également important de commencer à planifier l'exécution afin de faciliter la continuité du processus, et de veiller à ce que la transition vers l'exécution soit gérée

¹ Si le nom de « Taskforce PANB » varie d'un pays à l'autre, les fonctions des groupes restent les mêmes.

de manière systématique. Les ressources humaines devraient être planifiées et allouées aux tâches liées à l'exécution du PANB, et des ressources financières obtenues pour couvrir les coûts associés à la dissémination et à la communication du PANB, à la mobilisation des ressources et au suivi de la performance.

Activité 1D : Émettre une requête formelle pour le soutien du PANB. La Taskforce PANB détermine s'il s'existe un manque de ressources humaines et financières et émet une requête formelle de soutien aux partenaires au développement et organismes habilitants pertinents. La plupart des pays ayant déjà un PANB ont reçu un financement extérieur et de l'assistance technique.

Outils et ressources de l'étape 1 :

- [Décider d'élaborer un Plan d'Action National Budgétisé : Sept éléments à prendre en considération pour orienter la prise de décision au niveau national](#)
- [Communiquer avec les parties prenantes multisectorielles sur les Plans d'Action Nationaux Budgétisés](#)
- [Arguments en faveur d'un PANB : modèle PowerPoint](#)

Étape 2 : Préparer le développement du PANB

Activité 2A : Constituer une Équipe de soutien technique (EST) du PANB. L'EST du PANB est un groupe d'au moins 5 personnes chargées des tâches techniques quotidiennes du processus de développement du PANB, depuis l'analyse situationnelle à la formulation de la stratégie technique et à l'estimation des coûts du plan de mise en œuvre. Dirigés par le point focal ou le responsable désigné du Ministère de la santé, et guidés par la Taskforce PANB, les membres de l'EST consacrent au moins la moitié de leur temps de travail au PANB pendant la période de développement. L'EST devrait avoir des rôles, des responsabilités et une hiérarchie clairement définis. Une description détaillée du rôle et de la composition de l'EST se trouve dans le document intitulé : [Rôles et responsabilités de l'équipe du développement et exécution d'un PANB](#). Dans la mesure où le développement d'un PANB mobilise de nombreuses personnes devant travailler collectivement sur de courtes durées, il peut être utile de localiser l'EST de préférence dans les bureaux du gouvernement pour faciliter l'accès régulier au personnel et aux ressources du gouvernement.

Activité 2B : Définir le processus et le chronogramme de développement du PANB. L'EST développe une description détaillée du processus de développement du PANB, désignée sous le nom de « chronogramme de développement du PANB », et comprend la portée du PANB, les activités, le processus, les approches et outils, le chronogramme et les ressources disponibles. Les activités liées à la gestion, la coordination et la communication du PANB devraient également figurer dans le chronogramme ; par exemple, le besoin d'organiser des réunions statutaires avec la Taskforce PANB et des réunions d'information avec la direction du Ministère de la santé, et la planification de ces réunions, devraient être inclus. Un [Exemple de chronogramme du processus du PANB](#) peut être adapté au contexte de chaque pays. Le chronogramme de développement devrait refléter un processus inclusif dirigé par le gouvernement et appartenant au pays. L'EST vise à obtenir des commentaires et l'approbation du chronogramme auprès de la Taskforce PANB avant le démarrage des activités. La Taskforce PANB examine alors le chronogramme et confirme que des ressources financières sont disponibles pour le mettre en œuvre. L'EST cherche également à obtenir l'accord de la Taskforce PANB sur la portée du PANB. La question de savoir si le PANB reflète les plans de mise en œuvre nationaux et infranationaux, ou s'il sera positionné comme un plan multisectoriel, doit être clarifiée dès le début. Une fois que la Taskforce PANB a détaillé ce qui

doit être fait et comment, par qui et à l'aide de quelles ressources, il est temps de mobiliser le groupe plus large des parties prenantes du programme de la planification familiale et de lancer la phase de développement.

Activité 2C : Identifier les parties prenantes clés de la planification familiale. Le PANB est un processus hautement participatif comprenant différentes parties prenantes. Le gestionnaire du projet utilise l'outil [Engagement des parties prenantes pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés de planification familiale](#) pour orienter le processus, générant une matrice de parties prenantes (une liste d'acteurs clés avec leurs coordonnées et domaines d'expertise technique/contributions au programme de la planification familiale) détaillant la manière dont chaque partie prenante doit contribuer au processus du PANB. Cette matrice est un document dynamique élaboré de façon graduelle tout au long du développement et de l'exécution du PANB, au fur et à mesure que des informations additionnelles des parties prenantes sont rassemblées. Dans ce sens, il est actualisé pendant l'activité 2D et l'étape 3, puis révisé en vue de l'exécution du PANB à l'étape 6.

Activité 2D : Lancer le développement du PANB. La Taskforce PANB, agissant par l'intermédiaire de l'EST, mobilise les parties prenantes aussi tôt que possible dans le développement du PANB, y compris en informant les acteurs clés des travaux en cours sur le PANB, et de la façon d'y contribuer, lors d'une réunion de lancement. L'objectif de la réunion de lancement est d'annoncer formellement à toutes les parties prenantes (Taskforce PANB, EST, GTT sur la planification familiale, partenaires au développement pertinents, société civile, jeunes et autres parties prenantes clés) que le développement du PANB a commencé, tout en garantissant une compréhension commune de la raison d'être de ce document et de son processus de développement et d'engagement. La réunion de lancement est le moment pour les parties prenantes de faire part de leurs attentes concernant le processus et le PANB en général. De plus, elle permet aux parties prenantes d'initier des discussions sur l'exécution du plan, qui devrait être abordée dès le début. La réunion de lancement a lieu après la sélection des parties prenantes qui doivent participer au processus du PANB. L'EST, par conséquent, travaille d'abord avec la Taskforce PANB pour identifier les parties prenantes clés à mobiliser, et documente ensuite les préoccupations et/ou centres d'intérêts, attentes et influences de ces parties prenantes. Le gestionnaire du projet, qui est responsable de la gestion quotidienne du processus de développement du PANB, utilise ces informations pour développer un plan d'engagement des parties prenantes. Ce plan guide l'EST sur la manière dont les parties prenantes doivent être impliquées et coordonnées pendant le développement du PANB.

Que ce soit avant ou pendant la réunion de lancement, la Taskforce PANB devrait contacter les institutions (gouvernement et partenaires de développement) apportant des fonds au programme de planification familiale pour leur donner des informations adéquates sur les ressources disponibles pour développer et mettre en œuvre le PANB, leur participation ou engagement, et les futurs besoins de ressources financières anticipées, ainsi que des besoins potentiels de réallocation de fonds mis en évidence lors du processus de hiérarchisation du PANB.

Outils et ressources de l'étape 2 :

- [Exemple de chronogramme du processus du PANB](#)

Phase II : Développer

Une réunion de lancement marque le début de la phase de développement, menant à la finalisation d'un PANB approuvé par le gouvernement et appartenant au pays. Sont également établis pendant cette phase les arrangements institutionnels, mécanismes et outils visant à faciliter l'exécution du plan. Le processus de développement du PANB, tel que décrit dans le [Guide pour développer une stratégie technique pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés](#) et l'[Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB – guide de l'utilisateur](#), est itératif et suppose de sélectionner et de hiérarchiser les questions clés, de définir les résultats et les activités qui permettront d'atteindre les résultats, de générer des coûts budgétaires et de cerner les ressources manquantes, tout en décrivant les arrangements institutionnels nécessaires à la mise en œuvre. Le plaidoyer, l'engagement des parties prenantes et le renforcement de compétences continuent d'être des éléments transversaux pendant les phases de développement et d'exécution du PANB.

Étape 3 : Mener une analyse situationnelle

Activité 3A : Réunir des informations sur le contexte, les programmes et les ressources actuels dans le domaine de la planification familiale.

Dans le cadre de l'analyse situationnelle, l'Équipe de soutien technique (EST) du PANB entreprend une collecte systématique des données/informations de différentes sources pour appuyer le diagnostic complet du programme de planification familiale. L'EST utilise un cadre d'analyse pour organiser conceptuellement le processus de l'analyse situationnelle, qui se compose de cinq éléments : l'analyse du contexte, l'analyse du profil des bénéficiaires, l'analyse de l'état actuel/attendu, la cartographie des ressources et l'analyse de la performance du programme. Si un pays a récemment réalisé un examen complet du

programme de planification familiale, par exemple une évaluation finale d'un PANB antérieur, l'EST peut classer par ordre de priorité les domaines ou les questions à aborder lors de l'analyse situationnelle en tenant compte des lacunes, des points à améliorer ou des possibilités mises en évidence dans l'examen. À cet égard, l'analyse situationnelle ne doit pas nécessairement englober de manière exhaustive l'ensemble des domaines liés à la planification familiale, mais plutôt être orientée par des questions stratégiques clés ou des lacunes constatées lors de la mise en œuvre de PANB antérieurs. L'EST collecte des informations en utilisant trois méthodes : l'examen de documents, l'analyse des données secondaires et des consultations d'experts.

L'EST collecte d'abord des données auprès de différentes sources, puis examine des documents et mène une analyse statistique secondaire des données, rapports et documents pertinents pour évaluer l'état actuel de la planification familiale, dont les politiques, les programmes et le financement connexes. L'adhésion aux principes et normes de la planification familiale fondée sur les droits est également évaluée dans ce cadre. Des conseils sur l'étendue des informations rassemblées comprennent, sans s'y limiter, les données suivantes (pour plus

Au Burkina Faso, la feuille de route a commencé par un examen du PANB rédigé précédemment. « Nous avons résumé l'état des lieux des questions prioritaires par axe stratégique, des défis qui ont été relevés, des risques qui ont été atténués et des problèmes qui persistent. Nous avons relevé un total de 19 difficultés, dont on estime que 13 ont été atténuées et six persistent ». C'était le point de départ du nouveau processus.

Simplice Toe
PROMACO, Burkina Faso
[Kit de Ressources pour les Plans
d'Action Nationaux Budgétisés :
témoignages](#)

de conseils et de ressources relatifs à la mise en œuvre de l'analyse situationnelle, se reporter au [Guide pour développer une stratégie technique](#) :

- Données centralisées (Enquêtes Démographiques et de Santé ou EDS, rapports sur les produits de base, informations sur le financement mondial de l'Institut interdisciplinaire de démographie des Pays-Bas, etc.).
- Documents de politique publique ou programmes nationaux ou infranationaux (politique démographique, plan de sécurisation des produits de base, etc.).
- Données et rapports du ministère (système national d'information sanitaire, financement ministériel de la planification familiale/santé reproductive, etc.).
- Données et rapports des partenaires locaux et des bailleurs de fonds (sur les activités du programme de planification familiale, le niveau de financement actuel, les investissements prévus, le type de programme, le suivi et l'évaluation du programme, le lieu des activités du programme, etc.).
- Données des PANB précédents, y compris les données de suivi de la performance ou les tableaux de bord et les rapports d'évaluation finale.
- Données sur le niveau de financement actuel de la planification familiale et sur les ressources susceptibles d'être mobilisées pour soutenir les activités décrites dans le PANB (quel est le montant actuellement budgétisé ou dépensé dans le domaine de la planification familiale ; qui investit dans les programmes de planification familiale et les met en œuvre ; quelles sont les interventions financées ; et comment cet investissement est-il réparti géographiquement ?).

La prochaine tâche est de rassembler des informations via des consultations d'experts. Le but de ces consultations est d'enrichir les données qui ont été collectées lors de l'examen de documents et l'analyse des données secondaires, afin de diagnostiquer et analyser plus en détail la situation de la planification familiale. Cet exercice comporte plusieurs sous-étapes, décrites ci-dessous.

Tout d'abord, l'EST travaille avec la Taskforce PANB pour classifier les parties prenantes sélectionnées à partir de la matrice des parties prenantes élaborée à l'activité 2C selon leur expertise technique afin de former 5-6 groupes consultatifs stratégiques. Le type de groupes diffère d'un pays à l'autre, mais ceux-ci se focalisent généralement sur le programme clé de planification familiale/domaine thématique du PANB : création de la demande, prestation de services, sécurité des produits de base, politique et environnement favorable, coordination de la gestion, de l'administration et de la gouvernance, et financement. Parfois, la politique et le plaidoyer, la gestion, l'administration et la coordination, et le financement sont regroupés sous l'environnement favorable. De plus, la prestation de services peut être divisée par secteur pour distinguer le secteur privé des structures sanitaires publiques, et des services de planification familiale communautaires. Enfin, dans certains cas, les jeunes constituent leur propre groupe consultatif stratégique afin de garantir qu'une plus grande attention est portée à ce groupe démographique, particulièrement dans les cas où ils représentent la majorité de la population en âge de procréer. Il est cependant conseillé de limiter le nombre de groupes consultatifs stratégiques à 6-7 au maximum. Certaines questions, telles que les droits de l'homme et l'équité, sont transversales et devraient être abordées par chacun des groupes consultatifs stratégiques.

Ensuite, l'EST organise plusieurs vagues de consultations avec les groupes consultatifs stratégiques afin d'arriver à une liste de problèmes stratégiques auxquels le programme fait face, classés par ordre de priorité. Pendant la première vague de réunions des groupes consultatifs stratégiques, les parties prenantes discutent du contexte, des défis, des possibilités et des priorités actuels de la planification familiale. Ces discussions, documentées par l'EST, viennent s'ajouter à l'examen des documents et à l'analyse statistique secondaire.

Activité 3B : Examiner, synthétiser et analyser les informations. L'EST entreprend un examen et une analyse systématique des informations et données collectées à l'activité 3A. Les informations rassemblées sont classées par domaine thématique et sous-sujet/problématique. Généralement, le PANB inclut les sept piliers thématiques (mentionnés précédemment) qui peuvent être modifiés ou auxquels des domaines d'intérêt peuvent être ajoutés pour répondre à la structure ou aux priorités du programme de planification familiale du pays. Comme indiqué ci-dessus, les questions transversales, y compris la jeunesse, les droits et l'équité, devraient être prises en considération dans l'analyse des priorités.

Selon que le pays s'appuie ou non sur des stratégies existantes, l'analyse systématique devrait englober tous les éléments du programme de planification familiale et des secteurs connexes dans le pays, y compris les barrières de l'offre et la demande (tels que les goulots d'étranglement ou autres barrières) et les obstacles politiques pour réduire les besoins non satisfaits, ainsi que les facteurs habilitants.

Activité 3C : Hiérarchiser les problèmes et analyser les causes profondes. En s'appuyant sur les informations de l'activité 3B, l'EST travaille avec les parties prenantes expertes pour cerner les causes profondes des problèmes, et les questions à traiter en priorité, dans le cadre d'une analyse approfondie. Une approche fondée sur les droits de l'homme peut aider à déterminer les causes profondes et les contraintes. Dans le cadre d'ateliers facilités, l'EST travaille avec les groupes consultatifs stratégiques pour hiérarchiser les problèmes (comme expliqué dans le [Guide pour développer une stratégie technique pour les PANB](#)) devant être résolus en priorité au sein d'un domaine thématique donné ou de plusieurs d'entre eux. L'analyse du problème est une étape vitale du développement du PANB, dans la mesure où elle oriente toutes les analyses et décisions subséquentes sur les priorités. À la fin de cette activité, les parties prenantes et l'EST devraient avoir une description intégrale des problèmes et des causes profondes connexes, ainsi qu'une liste des principales opportunités et principaux goulots d'étranglement. Elles auront également cerné les facteurs contextuels clés à garder à l'esprit pour résoudre ces problèmes.

Pendant que l'analyse situationnelle est menée, la rédaction du PANB commence.

Outils et ressources de l'étape 3 :

- [Guide pour développer une stratégie technique pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés](#)

Étape 4 : Formuler une stratégie technique et un plan de mise en œuvre

Activité 4A : Établir ou affiner l'objectif de planification familiale. Dans la plupart des situations, l'objectif de planification familiale est établi dans le cadre des engagements internationaux (comme FP2030 ou la Conférence internationale sur la population et le développement) ou dans des plans stratégiques nationaux. Dans les cas où aucun objectif de planification familiale spécifique n'a été fixé, l'EST consulte le gouvernement et mène des exercices de projection afin de définir un objectif. Différents outils utilisés pour établir un objectif

de planification familiale sont décrits dans le [Guide pour développer une stratégie technique pour les PANB](#). Dans le cadre du PANB, il est important de fixer un objectif qui soit : 1) réaliste, c'est-à-dire qu'il peut raisonnablement être atteint dans les délais prévus et grâce aux ressources disponibles ; et 2) à même de définir avec précision le nombre de femmes auxquelles il faut fournir des services et des informations pour atteindre l'objectif global. Dans les situations où un objectif a été établi, mais que celui-ci ne permet pas d'influer de manière significative sur le développement du PANB, par exemple lorsque l'objectif n'est pas spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini (SMART), l'EST devra consulter le gouvernement pour affiner l'objectif. Une fois que l'objectif de planification familiale est établi, l'équipe projettera alors le taux annuel d'évolution du taux de prévalence contraceptive moderne et le nombre d'utilisatrices requis pour atteindre l'objectif. Plusieurs outils de projection sont disponibles à cet effet, dont l'[Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB](#), [Reality Check](#) et [FamPlan](#). Lors de la définition de l'objectif, il est important de veiller à ce que les programmes respectent les normes et principes fondés sur les droits.

Activité 4B : Définir les résultats et hiérarchiser les résultats et les interventions. L'EST travaille avec le groupe consultatif stratégique pour développer un cadre de résultats détaillant les résultats qui doivent couvrir l'intégralité du programme de planification familiale et sont nécessaires pour atteindre l'objectif de planification familiale. Le développement de ce cadre de travail doit être orienté par l'analyse des causes profondes menée à l'activité 3C, les solutions suggérées collectées pendant la collecte de données menée à l'étape 3, l'objectif de planification familiale à atteindre et un examen des données probantes nationales et internationales. L'EST s'assure que la stratégie est alignée sur le [Cadre conceptuel de la planification familiale volontaire fondée sur les droits](#), qui englobe les 10 éléments des [Droits et principes d'autonomisation pour la planification familiale de FP2020](#) : pouvoir de décision et autonomie, disponibilité, accessibilité, qualité, libre arbitre, égalité et non-discrimination, choix informé, transparence et redevabilité, et voix et participation.

L'EST travaille avec le groupe consultatif pour sélectionner et hiérarchiser les interventions appropriées qui facilitent l'accomplissement des résultats et objectifs du cadre de résultats. Les stratégies d'intervention doivent être faisables, pertinentes pour le contexte du pays ou infranational, et fondées sur les droits et sur des données probantes. L'EST et les groupes consultatifs stratégiques doivent veiller à ce que les meilleures pratiques et les [pratiques à haut impact](#) innovantes soient incluses pour améliorer les chances de réussite et optimiser l'utilisation des ressources.

Au fur et à mesure du développement du cadre de résultats, des priorités stratégiques émergeront et nécessiteront une mise en œuvre ciblée, l'allocation de ressources financières ainsi qu'une supervision et un suivi de la performance renforcés pendant l'exécution du PANB. Les priorités stratégiques doivent s'attaquer aux goulots d'étranglement détectés lors de l'analyse des problèmes et les priorités doivent apporter 1) des solutions auxdits goulots d'étranglement et/ou 2) des interventions habilitantes qui vont au-delà des mesures généralement prises dans le cadre du programme de planification familiale afin d'accélérer l'obtention des résultats ainsi que la réalisation de l'objectif de planification familiale. Ces priorités stratégiques peuvent être affichées sur page contenant une « carte du PANB » ou être mises en évidence dans le cadre de résultats au moyen de couleurs, de symboles ou de texte.

Activité 4C : Valider la chaîne de résultats et les priorités stratégiques. Pendant l'élaboration du cadre de résultats, l'EST travaille avec les chargés de suivi et évaluation et d'autres parties prenantes familiarisées avec les systèmes de données nationaux sur la planification familiale afin de s'assurer que les résultats et les priorités stratégiques sont

« SMART ». S'ils ne peuvent être raisonnablement mesurés, alors aucun progrès ne pourra être déterminé, et les résultats, les extrants et les priorités stratégiques devront être réévalués. En outre, à ce stade, l'EST examine la qualité globale de chaque chaîne de résultats, en s'assurant qu'un lien de cause à effet existe entre elles et qu'elles reposent sur des données probantes et sont raisonnablement complètes.

Activité 4D : Sélectionner les indicateurs et fixer les cibles. Une fois que les parties prenantes ont élaboré le cadre de résultats en tenant compte des interventions convenues et des priorités stratégiques, l'étape suivante consiste à attribuer des indicateurs et à fixer les cibles estimées des résultats et des extrants. Les données collectées au titre des indicateurs démontrent qu'un résultat donné a été atteint ou non. Les cibles mesurables sont des estimations indicatives des résultats (résultats et extrants) à atteindre en mettant en œuvre des interventions spécifiques. Les indicateurs et les cibles peuvent être qualitatifs ou quantitatifs et sont utilisés pour établir des intrants servant à calculer les coûts et à déterminer les valeurs de référence dans le cadre du suivi de la performance. Dans certains cas, certains objectifs de performance fixés précédemment sont inclus dans d'autres documents stratégiques nationaux. L'EST devrait réviser les objectifs existants et décider de les adopter ou de les aligner autant que possible sur les cibles du PANB.

L'EST attribue des indicateurs à l'objectif, aux résultats et aux priorités stratégiques en matière de planification familiale. La [base de données des indicateurs de planification familiale et de santé reproductive](#), Track20 et les données PMA fournissent la liste complète des indicateurs les plus largement utilisés et validés dans le contexte de l'évaluation des programmes de planification familiale. Dans la mesure du possible, les indicateurs devraient utiliser les données qui sont déjà collectées de manière routinière pour assurer un suivi fréquent des progrès accomplis. Une fois les indicateurs sélectionnés, des cibles peuvent être fixées. La quantification de cibles réalistes et fiables est un processus complexe qui, dans l'idéal, suppose de connaître les valeurs de référence et les normes de performance à atteindre pour réaliser l'objectif souhaité. Les repères historiques figurant dans les rapports, les évaluations de programmes et les études antérieures peuvent être utilisés pour estimer les valeurs de référence (certaines informations peuvent avoir été réunies dans le cadre de l'analyse situationnelle). Cependant, dans la plupart des cas, les valeurs de référence sont difficiles à obtenir ou sont obsolètes, et les normes de performance ne sont pas bien définies. Dans de telles circonstances, la quantification est généralement fondée sur l'expérience acquise et l'avis d'experts. L'objectif est d'améliorer la précision de la cible estimée, car les calculs approximatifs peuvent entraîner une surestimation ou une sous-estimation des coûts et rendre les exercices de suivi de la performance moins utiles.

Projeter les besoins en produits de base fait partie du processus d'établissement des cibles de performance, qui vise à générer des estimations annuelles de la quantité de contraceptifs de base nécessaires pour réaliser l'objectif de planification familiale. L'EST utilise des outils comme l'[Outil d'estimation des coûts du PANB pour la planification familiale](#), [Reality Check](#), [CastCost](#) et [PipeLine](#).

Activité 4E : Développer un plan de mise en œuvre comprenant des activités et des sous-activités. Une fois que le cadre de résultats a été finalisé et validé, la tâche suivante est de développer un plan de mise en œuvre pour décrire la manière dont les résultats seront générés par l'intermédiaire d'activités spécifiques. Le plan de mise en œuvre comprend des informations sur les résultats (résultats et extrants) par domaine thématique, les activités et sous-activités de l'intervention pour générer les extrants, les estimations des cibles de performance et le

chronogramme de la mise en œuvre (cf. Appendice 14 du [Guide pour développer une stratégie technique pour les PANB](#)).

L'EST travaille avec les groupes consultatifs stratégiques pour dresser la liste des activités qui permettront de mener les interventions prioritaires, afin d'obtenir les extrants définis sous chaque résultat ; ensuite, les sous-activités sont détaillées et planifiées en fonction des besoins de temps et de coordination. L'EST œuvre au développement du plan de mise en œuvre avec les groupes consultatifs stratégiques en : 1) définissant les activités d'intervention ; 2) détaillant les sous-activités et leurs étapes ; et 3) affinant et validant le plan de mise en œuvre. Le plan de mise en œuvre sous-tend l'estimation des coûts du plan, dans le cadre de laquelle l'EST définit les intrants des activités et répartit les ressources estimées. En fonction des besoins, des ressources et de la marge de manœuvre, l'EST peut décider d'élaborer un plan de mise en œuvre couvrant les deux premières années plutôt que l'ensemble de la période quinquennale du PANB. Il s'agit d'une approche plus légère qui permet de réviser les activités détaillées après deux ans de mise en œuvre.

Activité 4F : Affiner et valider la stratégie technique. La stratégie technique inclut le cadre de résultats assorti de priorités stratégiques et le plan de mise en œuvre connexe. L'affinage et la validation de la stratégie technique sont un processus hautement itératif qui se poursuit tout au long de la phase de développement et mobilise un éventail de parties prenantes et d'experts techniques. Une fois le plan de mise en œuvre finalisé, l'équipe technique et le chargé de suivi et évaluation examinent les indicateurs formulés à l'activité 4D afin de déterminer s'ils doivent être affinés pour permettre un suivi régulier de la performance de l'ensemble de la stratégie technique. L'activité 4F prévoit un dernier affinage et la validation de la stratégie avant que l'estimation des coûts ne commence. L'EST soumet la stratégie pour chaque domaine thématique au groupe consultatif stratégique correspondant, et la stratégie technique dans son ensemble à la Taskforce PANB pour dernière relecture. À ce moment, les éléments de fond du PANB sont révisés et affinés pour être présentés aux parties prenantes. Ce processus est souvent mené en même temps que l'étape 5, car l'estimation des coûts et la cartographie des ressources existantes sont essentielles pour affiner et valider la stratégie technique.

Activité 4G (optionnelle) : S'aligner sur le niveau infranational. Dans la plupart des cas, il n'est pas nécessaire d'établir des PANB infranationaux complets si le PANB national suffisamment compte des variations régionales. Les résultats de l'analyse situationnelle peuvent aider les pays à déterminer le degré de variation géographique requis dans le PANB. Dans certains cas, il peut y avoir des budgets programmables ou des ressources externes plus importants au niveau infranational. Dès lors, des priorités locales supplémentaires peuvent être ajoutées aux plans de travail ou aux plans de développement à plus long terme. Si des plans infranationaux spécifiques sont souhaités, l'EST définit les objectifs des régions/districts en fonction d'une analyse des problématiques et défis respectifs de chaque aire géographique. Une décision indiquant que des plans infranationaux existent/sont nécessaires devrait être prise à la Phase 1 du PANB, en précisant les ressources additionnelles et le temps requis pour accomplir cette tâche. Des réunions avec les districts ou les états sont tenues pour que les dirigeants régionaux et/ou des districts sanitaires puissent définir les cibles infranationales afin de promouvoir l'investissement décentralisé et l'appropriation locale du PANB. Ensuite, les dirigeants des districts/états collectent des informations sur les besoins en ressources afin d'atteindre les cibles infranationales et les objectifs régionaux initiaux en fonction des cibles nationales fixées. Une deuxième réunion pourrait être organisée au niveau du district sanitaire ou de l'état afin que les dirigeants concernés présentent leurs informations budgétaires et données relatives à la prestation des services et s'accordent sur des cibles de progrès infranationales alignées sur les objectifs du PANB.

Activité 4H (optionnelle) : Estimer l'impact. L'EST utilise [ImpactNow](#) pour calculer l'impact général de la mise en œuvre du PANB et de la réalisation des objectifs de prévalence contraceptive et de distribution des méthodes ainsi que les progrès accomplis en termes de décès maternels et infantiles évités, de grossesses non désirées évitées et d'économies financières réalisées au sein du système de santé grâce à l'utilisation accrue de la planification familiale. Ces informations sont incluses dans le PANB pour que le gouvernement et les autres parties prenantes aient une compréhension claire des bénéfices que présentent les investissements dans la planification familiale et, par conséquent, des arguments solides pour défendre des requêtes de financement spécifiques auprès du gouvernement ou des bailleurs de fonds.

Outils et ressources de l'étape 4 :

- [Guide pour développer une stratégie technique pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés](#)

Étape 5 : Estimer les coûts et les ressources manquantes et itérer la stratégie technique

L'estimation des coûts du PANB consiste à déterminer les besoins de ressources financières pour les activités retenues dans le plan de mise en œuvre (développé à l'étape 4E). Le PANB utilise une méthode d'estimation des coûts à partir des activités pour estimer les coûts annuels de chaque activité. L'[Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB, qui est accompagné d'un guide de l'utilisateur](#), est un outil basé sur Excel et facile à utiliser, développé spécifiquement pour générer des estimations de coûts pour les PANB. En saisissant le coût unitaire, la distribution des méthodes projetées, la taille de la population et les intrants requis pour mettre en œuvre les activités, cet outil estime le coût total du PANB. Les activités 5A à 5F décrivent les tâches clés des processus d'estimation des coûts et de détection des déficits financiers à l'aide de l'Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB. Si l'EST a décidé de créer un plan de mise en œuvre de deux ans et non de cinq ans, l'Annexe 15 du [Guide pour développer une stratégie technique](#) fournit des possibilités d'utilisation de l'Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB et d'autres approches pour prévoir l'ensemble des coûts sur cinq ans.

Activité 5A : Estimer des coûts unitaires courants. L'outil met en évidence de nombreux éléments dont il convient généralement d'estimer le coût afin d'étendre les efforts de planification familiale. Il s'agit des coûts de réunions et de formation, de certains coûts de ressources humaines, d'autres coûts liés aux moyens de création de la demande courants et de coûts de gestion logistique. Des éléments additionnels à budgétiser peuvent être ajoutés pour répertorier tous les intrants nécessaires pour les activités planifiées. L'EST détermine le coût unitaire de ces éléments en fonction d'entretiens avec les partenaires et les parties prenantes, et d'une analyse du marché. Les coûts des contraceptifs et des consommables connexes sont obtenus auprès du Ministère de la santé et du bailleur de fonds/partenaire responsable de l'achat des produits de base de planification familiale. Ces coûts unitaires compilés sont ensuite saisis dans la feuille de calcul « Intrants de l'estimation des coûts » (« Costing Inputs ») de l'outil. La collecte des coûts unitaires peut prendre du temps, c'est pourquoi l'EST devrait commencer cet exercice lors de l'analyse situationnelle, soit à l'étape 3.

Activité 5B : Saisir la quantité des unités requises pour atteindre les objectifs du plan. L'EST calcule le coût des produits contraceptifs et des consommables nécessaires aux fins du PANB en saisissant des statistiques démographiques, la distribution actuelle des méthodes et les objectifs du PANB dans l'Outil d'évaluation des coûts du PANB. Les activités sont saisies

par domaine thématique, et chaque activité est désagrégée en sous-activités ou actions concrètes à mener à bien (ex. : une réunion à organiser ou un produit de base à acheter). Le nombre d'unités requises pour terminer chaque action est calculé à partir de l'estimation cible (activité 4E) et saisi dans l'outil sous l'année appropriée, conformément au chronogramme de l'activité (activité 4E).

En fonction des intrants ci-dessus, l'outil calcule les besoins totaux de ressources pour l'ensemble du plan, ainsi que pour chaque domaine thématique, par année et pour toute la période du plan. Ces totaux sont rapportés sur la feuille de calcul « Résumé des coûts » (ou « Cost Summary ») de l'outil d'estimation des coûts.

Activité 5C : Examiner et valider les estimations de coûts. L'estimation des coûts est ensuite révisée afin de déceler toute incongruité entre les différents éléments budgétisés, puis les estimations de coûts finalisées sont revues et validées par les groupes consultatifs stratégiques et la Taskforce PANB. Parfois, des modifications apportées pendant la révision de la budgétisation peuvent affecter les activités et les cibles, et le plan de mise en œuvre doit alors être révisé pour tenir compte des estimations de coûts.

Activité 5D : Mener une analyse des déficits financiers du PANB. Au cours de l'analyse situationnelle, l'EST peut avoir cartographié les ressources disponibles pour les programmes de planification familiale afin d'étayer la stratégie technique. En se fondant sur cette cartographie initiale, la réalisation d'une analyse des lacunes du PANB aide les pays à estimer l'écart financier entre les coûts liés à la mise en œuvre détaillée des activités du PANB et les engagements en matière de financement annuel pris par le gouvernement et les bailleurs de fonds à l'appui de la mise en œuvre du plan. Cette analyse des lacunes fournit les données probantes nécessaires aux décideurs politiques et aux partenaires pour plaider en faveur de ressources supplémentaires et les mobiliser, tant au niveau local que mondial, et aide les gouvernements et les parties prenantes à sélectionner les activités les plus essentielles pour atteindre les objectifs et les engagements du pays en matière de planification familiale. Cet exercice consiste à recueillir des données auprès du gouvernement, des bailleurs de fonds et des partenaires dans le cadre d'une combinaison d'entretiens et de questionnaires sur les activités décrites dans le PANB qu'ils ont l'intention de soutenir. L'analyse des lacunes peut également être réalisée à l'aide de l'[Outil d'évaluation des coûts du PANB](#) en saisissant le niveau de disponibilité des produits de base et consommables et la portée des sous-activités figurant actuellement dans les budgets des bailleurs de fonds, des partenaires et des gouvernements. Les résultats de l'analyse des lacunes fournissent aux parties prenantes des informations sur les domaines thématiques sur- ou sous-financés et sur l'ampleur dudit sur- ou sous-financement, tout en donnant des informations aux bailleurs de fonds sur les ressources qui peuvent être transférées ou sur les ressources supplémentaires qui doivent être allouées pour aider le gouvernement à atteindre ses priorités stratégiques.

L'analyse des lacunes du PANB peut être efficace dans le cadre de l'élaboration initiale du PANB, car elle permet à l'équipe technique d'utiliser les informations obtenues pour itérer la stratégie technique et la réorienter si nécessaire. L'analyse des lacunes peut porter sur un nombre restreint d'années (en particulier si un plan de mise en œuvre de deux ans a été élaboré) ou sur les cinq années du plan. Si une analyse des lacunes du PANB est réalisée pour l'ensemble de la période de cinq ans, elle doit être mise à jour chaque année au fur et à mesure que de nouvelles données sur les financements émanant des bailleurs de fonds, des partenaires et du gouvernement deviennent disponibles. L'analyse des lacunes fournit davantage de données sur des sujets de préoccupation spécifiques lorsqu'elle est menée à bien une fois que les partenaires ont élaboré des plans de travail dédiés, mais elle peut

également servir à plaider en faveur de l'harmonisation des activités lorsqu'elle est réalisée avant la finalisation du plan de travail des partenaires.

« Les PANB doivent refléter les flux de financement et les programmes réels, qu'il s'agisse de ceux du gouvernement ou des bailleurs de fonds, et nous devons également élaborer des scénarios budgétaires pour être en mesure de réagir en cas de déficit budgétaire. »

Modibo Maiga
Palladium, HP+, Afrique de
l'Ouest

[Kit de Ressources pour les
Plans d'Action Nationaux
Budgétisés : témoignages](#)

Activité 5E : Réorienter la stratégie technique pour s'assurer que les coûts sont raisonnables. La réalisation d'une analyse des déficits financiers du PANB (activité 5D) peut mettre en évidence des possibilités importantes de plaider en faveur d'une hausse des investissements et d'un meilleur alignement des ressources fournies par le gouvernement et les bailleurs de fonds sur les activités du PANB. Cependant, les efforts de plaider ont plus de chances d'aboutir s'ils sont réalistes. Si le budget du PANB dépasse le montant du budget de soins de santé national, il est probable qu'il doive être révisé. Si le PANB est financé à moins de 50 % pendant ses premières années d'exécution, il convient vraisemblablement de redéfinir les priorités en matière de résultats et d'extrants (activité 4B) et/ou de réviser le plan de mise en œuvre. L'EST peut retravailler les décisions prises à l'étape 4 pour s'assurer que le coût du PANB est raisonnable et que la demande d'augmentation de

l'investissement est réaliste.

Activité 5F : Réviser et valider les coûts finaux et le déficit de ressources. Après la réorientation éventuellement menée dans le cadre de l'activité 5E, les estimations des coûts et du déficit de ressources finalisées sont examinées et validées par les groupes consultatifs stratégiques et la Taskforce PANB.

Outils et ressources de l'étape 5 :

- [Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB](#)
- [Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB – Guide de l'utilisateur](#)
- [Annexe 15 du Guide pour développer une stratégie technique](#)

Étape 6 : Établir des arrangements institutionnels pour l'exécution

À cette étape, les arrangements institutionnels définissant les rôles et responsabilités des différentes parties sont établis, de même que les mécanismes d'exécution du PANB. Ces arrangements sont détaillés dans le PANB et définissent la manière dont le PANB sera mis en œuvre, coordonné et suivi pendant la phase d'exécution, et par qui. Les arrangements institutionnels sont développés en même temps que la stratégie technique, principalement avec l'aide du gestionnaire du projet et de la Taskforce PANB, et sur les conseils de l'EST. Il est vivement recommandé que des consultations préliminaires sur les arrangements institutionnels aient lieu pendant la phase de planification, à l'étape 1. De plus, tout besoin de ressources additionnelles et de renforcement de compétences pour faciliter l'efficacité du processus d'exécution doit être décelé pendant l'analyse situationnelle à l'étape 3, et les interventions devront être énoncées dans le plan de mise en œuvre.

Activité 6A : Définir une structure de gestion et de redevabilité. Le gestionnaire du projet travaille avec le point focal du Ministère de la santé et la Taskforce PANB pour définir les responsabilités de supervision et de redevabilité, et les rôles et responsabilités des acteurs clés dans le cadre de l'exécution du PANB. Le document de travail [Gestion de l'exécution du PANB](#) peut aider la Taskforce PANB à comprendre les fonctions de gestion nécessaires à l'exécution

du PANB et lui permettre de définir comment ces fonctions seront exercées et par qui. La Taskforce PANB devrait confier des rôles de gestion du PANB à une institution gouvernementale afin d'éviter toute ambiguïté quant à l'autorité et la redevabilité vis-à-vis du PANB. De plus, il est vivement recommandé que le ministère nomme une personne chargée d'exercer la fonction de point focal du PANB et, si possible, plusieurs points focaux pour représenter chaque domaine thématique. Un chargé de suivi et évaluation devrait également être affecté au PANB pour gérer le processus de suivi de la performance. Dans les pays où l'autorité administrative et de gestion a été décentralisée (aux états, comtés, régions, provinces et districts), la structure de gouvernance devrait définir le rôle des fonctionnaires au niveau infranational et leur interaction avec le ministère/niveau central.

Activité 6B : Définir des mécanismes de coordination. Le gestionnaire du projet travaille avec le point focal du Ministère de la santé et la Taskforce PANB pour définir la manière dont les parties prenantes coordonneront leurs efforts afin de faciliter une planification conjointe, la mise en commun des ressources, la prise de décision collective, le partage d'information et la co-responsabilité. Autant que possible, les structures existantes de comités devraient être mises à profit pour faciliter la coordination entre le niveau central et décentralisé. Dans certains cas, les mécanismes existants devront être réformés ou revitalisés pour améliorer les efforts de coordination.

Activité 6C : Identifier les besoins de renforcement de compétences et de soutien à la mise en œuvre. Les besoins de renforcement de compétences et de ressources pour que le gouvernement puisse diriger l'exécution du PANB sont identifiés et planifiés. Ceci peut supposer de dresser l'état des lieux de la capacité de différentes institutions chargées de la mise en œuvre, particulièrement leur capacité opérationnelle et humaine, à remplir leurs rôles et responsabilités. L'utilisation du document de travail *Gestion de l'exécution du PANB* aidera également la Taskforce PANB à déterminer les besoins en matière de renforcement des capacités. On compte parmi les fonctions clés de l'exécution du PANB : la coordination, le suivi de la performance, la mobilisation des ressources, le plaidoyer et l'implication des parties prenantes. Idéalement, cette activité devrait être menée à l'étape 4 pour que les ressources nécessaires au renforcement de compétences puissent être intégrées au plan de mise en œuvre et budgétisées.

Outils et ressources de l'étape 6 :

- [Gestion de l'exécution du PANB : considérations à l'intention des parties prenantes du PANB](#)
- [Rôles et responsabilités de l'équipe dans le cadre du développement et de l'exécution du PANB](#)

Étape 7 : Obtenir l'accord final et lancer le PANB

À cette étape, plusieurs activités sont entreprises pour diriger le PANB vers sa dernière phase de lancement. La communication étant un facteur clé de l'harmonisation du PANB en vue de son exécution, le plan est largement diffusé pour s'assurer que les parties prenantes savent exactement en quoi consistent leurs rôles dans son exécution. Il est vivement recommandé de retranscrire dans le plan de mise en œuvre tout besoin de ressources additionnelles pour faciliter la dissémination du PANB.

Activité 7A : Revoir et approuver le PANB. Le gouvernement et la Taskforce PANB revoient et approuvent la version finale du PANB. Ils la soumettent pour approbation à l'entité gouvernementale compétente, conformément au protocole et aux procédures du gouvernement.

Activité 7B : Développer un plan et des documents de dissémination. Le gestionnaire du projet développe un plan de dissémination pour le PANB et estime le nombre de documents à imprimer. De plus, il développe des documents de dissémination simplifiés et synthétisés comme un résumé exécutif du plan, la carte du PANB et une présentation PowerPoint, afin de faciliter le partage d'informations avec les partenaires et les exécutants (ex. : au niveau central). D'autres publications pertinentes pour la dissémination et le plaidoyer sont également produites à ce moment du processus.

« Au Kenya, nous avons l'intention d'organiser un lancement national avec 50 à 60 personnes, puis de mettre en œuvre le PANB au niveau des comtés. Nous avons créé une version simplifiée (quatre pages seulement) qui sera diffusée sur les réseaux sociaux et d'autres plateformes dans le cadre de nos activités de dissémination. »

D^r Geoffrey Okumo
Options Consultancy Services, Kenya
[Kit de Ressources pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés : témoignages](#)

Activité 7C : Produire et imprimer le document final. L'EST remet le document final du PANB édité et formaté au gestionnaire du projet pour en faciliter l'impression et la dissémination.

Activité 7D : Organiser un événement de lancement formel et des activités de dissémination. Le gestionnaire du projet travaille avec le point focal du Ministère de la santé et la Taskforce PANB pour organiser le lancement national officiel du PANB. Il peut aussi être opportun d'envisager des événements de lancement au niveau infranational. Le gestionnaire du projet travaillera également avec les parties prenantes de la planification familiale pour disséminer le PANB à l'échelle du pays.

Phase III : Exécuter

« Une fois lancé, le PANB n'est pas encore complet. Une assistance technique est nécessaire après le lancement du PANB, au moment de la mise en œuvre. Nous avons besoin de systèmes de gestion solides et fiables. Le PANB doit être diffusé ; la planification et la mise en œuvre au niveau infranational sont essentielles, en particulier dans les pays décentralisés. »

Modibo Maiga
Palladium, HP+, Afrique de l'Ouest
[Kit de Ressources pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés : témoignages](#)

Le lancement formel du document de PANB marque la fin de la phase de développement et le début de celle d'exécution. À cette phase finale, le gouvernement entreprend un processus systématique pour administrer l'exécution du PANB tout en assurant le suivi régulier des progrès vers les résultats escomptés, et en veillant à ce que des niveaux optimaux de ressources (financières, humaines, techniques) soient disponibles et efficacement gérés. Le gouvernement cultive également l'engagement soutenu de toutes les parties prenantes responsables de la direction et de la gestion de l'exécution du PANB, en insistant sur la notion de coresponsabilité, ou de responsabilité partagée. Parce que le PANB est un document vivant, son exécution devrait être dynamique et comprendre des évaluations et révisions périodiques fondées sur les résultats et changements de l'environnement interne et externe, comme les tendances de financement et les engagements mondiaux. Les étapes

suivantes ne sont pas séquentielles, mais plutôt menées en parallèle pour permettre l'exécution

du plan. Les étapes proposées sont organisées autour des [quatre éléments clés pour l'exécution des PANB pour la planification familiale](#), qui reflètent les facteurs habilitants ou contraignants de l'exécution des stratégies, plans et politiques.

Étape 8 : Permettre la gestion efficace de l'exécution du PANB

Au cours des phases de planification et développement, la structure de gestion et de redevabilité et les mécanismes de coordination sont définis. À cette étape, ces structures deviennent des entités/processus fonctionnels, mis en marche et soutenus dans la durée.

Activité 8A : Mettre en œuvre des mécanismes de coordination efficaces et efficaces. Le point focal du Ministère de la santé travaille avec le gestionnaire du projet soit pour établir des entités pour lesquelles des arrangements institutionnels ont été décrits dans le PANB, soit pour améliorer les mécanismes de coordination fonctionnels existants. Bien que, dans de nombreux contextes, un certain niveau de coordination existe déjà, ces mécanismes n'ont souvent pas la robustesse nécessaire à la facilitation effective des processus d'exécution du PANB. Ces insuffisances doivent être identifiées et résolues sans tarder après le lancement. Une [Checklist d'évaluation de l'exécution du PANB d'un pays](#) peut être utilisée pour évaluer les domaines devant être améliorés en fonction des mécanismes de coordination fonctionnels.

Activité 8B : Diriger et gérer le processus d'exécution. Le point focal du Ministère de la santé travaille avec la Taskforce PANB pour s'assurer que les structures de gestion et de redevabilité à tous les niveaux permettent de diriger et gérer efficacement le projet. Tout d'abord, ils s'assurent que les rôles et responsabilités sont clairement définis et attribués aux personnes/équipes dans leurs institutions respectives. Le document de travail [Gestion de l'exécution du PANB](#) peut aider la Taskforce PANB à comprendre les fonctions de gestion nécessaires à l'exécution du PANB et l'aider à définir comment ces fonctions seront exercées et par qui. Ceci suppose également de nommer des points focaux pour chaque domaine thématique du PANB : création de la demande, prestation de services, sécurité des produits de base, politique et environnement favorable, coordination de la gestion, de l'administration et de la gouvernance, et financement. Ensuite, ils établissent et maintiennent des relations de travail concrètes entre les différentes institutions du gouvernement. En troisième lieu, ils établissent un processus systématique pour élever continuellement la visibilité du PANB au sein de la direction du gouvernement afin de l'inviter à s'engager activement, à apporter son soutien et à être redevable des résultats à tous les niveaux. Par la suite, le point focal s'applique à créer une vision commune et un objectif commun pour aider les parties prenantes à s'engager en faveur d'une approche de partenariat autour de l'exécution du PANB, et pour aider les parties prenantes à être focalisés, productives et inspirées pendant la durée du plan.

Activité 8C : Intégrer le PANB dans le plan de travail annuel existant ou, le cas échéant, développer des plans de travail annuels conjoints. Selon les besoins, le gouvernement et les partenaires développent et exécutent des plans de travail annuels conjoints, avec des rapports d'avancement/de performance détaillés trimestriels ou semestriels, soumis au gouvernement pour révision et supervision. Le Ministère de la santé travaille avec les parties prenantes pour garantir que suffisamment d'attention est portée aux activités stratégiques qui doivent contribuer aux résultats prioritaires. La Taskforce PANB plaide auprès du gouvernement, des parties prenantes et des organismes habilitants pour s'assurer que les lacunes constatées dans les activités stratégiques sont comblées en priorité.

Activité 8D : S'engager au niveau infranational pour faciliter l'exécution du PANB. Le Ministère de la santé et la Taskforce PANB peuvent s'engager au niveau infranational à disséminer le PANB et à veiller à ce que ses priorités stratégiques, interventions et activités

soient intégrées dans leurs processus de planification. Dans les pays où l'autorité administrative et de gestion a été décentralisée (aux états, régions, provinces et districts), les rôles et processus de redevabilité sont transférés aux unités administratives infranationales. Cela peut comprendre le développement des plans infranationaux de sélection des cibles, de dissémination et de renforcement de compétences en vue de la mise en œuvre et l'administration du PANB et, dans certains pays, des Plans d'Action Budgétisés intégraux pour ces niveaux infranationaux.

Outils et ressources de l'étape 8 :

- [Quatre Eléments Clés Pour L'exécution Des Plans d'Action Nationaux Budgétisés Pour La Planification Familiale](#)
- [Checklist d'évaluation de l'exécution du PANB d'un pays](#)
- [Gestion de l'exécution du PANB : considérations à l'intention des parties prenantes du PANB](#)

Étape 9 : Concevoir et mettre en œuvre des mécanismes de suivi de la performance

Pendant la phase de développement, les cibles et indicateurs de performance sont définis, et les résultats clés pour le suivi de la performance sont sélectionnés et incorporés au cadre de résultats, ou à une carte du PANB distincte. Pendant la phase d'exécution, l'objectif est l'établissement et la mise en œuvre d'un système (des personnes, des outils et des processus) permettant le suivi de la performance, dont des processus/outils de collecte de données, des personnes chargées d'administrer ces processus et des mécanismes d'évaluation de routine pour la prise de décision. Le système de suivi de la performance du PANB, avec les résultats clés, les indicateurs et les cibles, est détaillé dans un [Plan de suivi de la performance](#). Les différents processus de suivi de la performance du PANB sont expliqués dans le [Guide du processus d'examen de la performance](#).

Activité 9A : Établir des outils et processus de suivi de la performance. La personne désignée qui supervise les efforts de suivi de la performance (c'est-à-dire le chargé de suivi et évaluation) travaille avec le point focal du Ministère de la santé et le gestionnaire du projet pour établir les outils qui soutiendront les efforts de suivi de la performance du PANB dans le pays. Établir de tels outils suppose d'attribuer des indicateurs aux résultats clés du cadre de résultats ou de la carte du PANB qui peuvent être mesurés rapidement. Ces indicateurs suivent régulièrement les progrès accomplis vers les étapes importantes, par exemple tous les trimestres ou semestres. L'évolution de l'ensemble des indicateurs sélectionnés doit être mesurée au moins une fois par an. Ces indicateurs clés de performance, détaillés dans un diagramme d'accomplissement des résultats prioritaires, avec les résultats clés et les cibles de performance établies à l'étape 4, sont les intrants des outils de suivi de la performance du PANB. On compte parmi les outils disponibles pour soutenir la collecte, la gestion et la visualisation des données le [Tableau de bord de performance du PANB](#) basé sur Excel et sa base de données en ligne sur le suivi de la performance du PANB comprenant un tableau de bord intégré.

Activité 9B : Collecter régulièrement des données de performance. Le chargé de suivi et évaluation coordonne la collecte des données auprès de différentes sources et les saisit, ou charge certains membres de la Taskforce PANB de les saisir, dans le tableau de bord du PANB ou tout autre système de collecte de données à intervalles réguliers, par exemple tous les trimestres ou semestres. Les données relatives aux indicateurs clés de performance sont

collectées pour évaluer l'état d'avancement du plan de mise en œuvre et les progrès vers les résultats clés.

Activité 9C : Effectuer régulièrement des évaluations de la performance. Le chargé de suivi et évaluation examine et analyse les données régulièrement, et présente les rapports selon une section de communication préalablement approuvée dans le plan de suivi de la performance. Le tableau de bord, expliqué à l'activité 9A, génère des rapports de performance automatiques comprenant des tableaux et des graphiques. Le point focal du Ministère de la santé et le chargé de suivi et évaluation se réunissent régulièrement (tous les trimestres ou semestres) pour évaluer la performance, invitant les parties prenantes à examiner et discuter ensemble des rapports de performance et à répondre aux difficultés rencontrées lors de l'exécution du plan. Le rapport de performance peut être fait lors des réunions d'un groupe de travail technique existant. Les rapports de performance sont aussi communiqués à la direction du gouvernement de manière régulière, lors de réunions présentielles, de présentations au cours des réunions de management du Ministère de la santé, ou via des mémos officiels.

« Le PANB du Nigeria s'appelle "National Family Planning Blueprint". Avec les responsables gouvernementaux, nous organisons chaque mois des réunions stratégiques sur le plan d'action de planification familiale, que nous appelons "réunions techniques Blueprint". Nous examinons les derniers événements au niveau national, l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action, les domaines où surviennent des problèmes et la manière d'atténuer ceux-ci. Nous déterminons la voie à suivre ou, s'il y a une nouveauté, la manière de nous aligner sur une structure plus coordonnée. »

Sada Danmusa
Centre de soutien et de résultats du
développement, Nigeria
[Kit de Ressources pour les Plans
d'Action Nationaux Budgétisés :
témoignages](#)

Activité 9D : Revoir et réviser. Tout au long du processus, le PANB est bien affiné grâce aux évaluations périodiques et aux processus de prise de décision. En plus des réunions périodiques (au moins une fois par trimestre ou semestre) du groupe de travail technique sur la planification familiale pour répondre de manière collaborative aux défis quotidiens de la mise en œuvre des activités, une évaluation annuelle et un atelier de planification devront être organisés pour analyser les progrès, évaluer la mesure dans laquelle les activités stratégiques permettent de réaliser adéquatement les objectifs prioritaires et apporter des modifications au plan au besoin pour le remettre dans la bonne voie afin de réaliser, ou de dépasser, son objectif de planification familiale.

Activité 9E : Réaliser l'évaluation finale du PANB. Au cours de la dernière année du PANB, une évaluation finale est menée pour cerner les réussites programmatiques et institutionnelles, ainsi que les leçons qui orienteront le prochain PANB. Une diversité de méthodes a été utilisée et un [Guide à l'intention des parties prenantes du PANB](#) est disponible. Celui-ci propose une méthodologie et des exemples d'outils d'évaluation, des ordres du jour pour les réunions des parties prenantes et les grandes lignes des rapports d'évaluation finale.

Outils et ressources de l'étape 9 :

- [Suivi de la performance des PANB de planification familiale : orientations pour l'établissement et la mise en œuvre de mécanismes de suivi des progrès vers les résultats](#)
- [Tableau de bord de la performance du PANB, guide de l'utilisateur et série de vidéos](#)
- [Les PANB de planification familiale : guide du processus d'évaluation de la performance](#)

- [Réaliser l'évaluation finale du PANB : guide à l'intention des parties prenantes du PANB](#)

Étape 10 : Assurer la mobilisation continue des ressources

Si la mobilisation des ressources se fait tout au long des phases I et II, elle est essentielle pour assurer la mise en œuvre du PANB au cours de la phase III. Dans le cadre de l'exécution du PANB, il est indispensable que les entités gouvernementales, les bailleurs de fonds et les partenaires s'engagent à mettre en œuvre les interventions et les activités prévues dans le plan. Bien que la mobilisation des ressources dépende du contexte, [un certain nombre d'approches éprouvées de mobilisation des ressources dans différents contextes](#) peuvent être adaptées tout au long de la mise en œuvre de l'étape 10.

Activité 10A : Mobiliser les ressources pour le PANB : Pendant l'analyse situationnelle et l'évaluation des coûts à la phase de développement du PANB, l'EST aura mis en évidence les sources existantes et potentielles de financement du PANB, à la fois au niveau national et infranational. En principe, les résultats de cette évaluation orientent le développement du PANB. Toutefois, les PANB présentent toujours un déficit financier et des ressources doivent être mobilisées tout au long de leur durée de mise en œuvre. De même, étant donné la nature changeante du financement local et mondial de la planification familiale, la Taskforce PANB doit disposer de stratégies lui permettant de réagir à ces changements. Plutôt que de plaider pour une enveloppe conséquente couvrant tous les besoins financiers du plan, les efforts de mobilisation des ressources doivent être ciblés sur les résultats clés, qui sont définis soit dans le cadre de résultats, soit dans la carte du PANB. La disponibilité des ressources doit être examinée lors des réunions d'évaluation régulières (activité 9C) et la mobilisation annuelle des ressources peut être effectuée au cours des processus de planification annuelle des travaux (activité 8C).

Activité 10B : Assurer le suivi du budget de planification familiale. Le suivi du budget évalue les contributions du gouvernement et d'autres parties prenantes aux efforts de planification familiale, et éclaire ceux de mobilisation des ressources. Les partenaires de la société civile devraient assurer le suivi du budget du gouvernement au moins une fois par an, et mener un plaidoyer budgétaire de manière continue.

Activité 10C : Actualiser régulièrement l'analyse des déficits de financement : Il est plus facile de mobiliser des ressources lorsque les déficits de financement du PANB sont connus. L'[Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB](#) peut être utilisé à l'étape 5 pour mener une analyse des lacunes visant à déterminer le déficit financier en matière de produits contraceptifs et pour chaque activité par domaine thématique du PANB. Cependant, étant donné que les bailleurs de fonds et les partenaires disposent rarement de projections budgétaires sur plus de deux ans, l'exercice d'analyse des lacunes doit être répété chaque année. Les résultats annuels de l'analyse des lacunes fournissent aux parties prenantes des informations actualisées sur les domaines thématiques sur- ou sous-financés et sur l'ampleur dudit sur- ou sous-financement, tout en donnant des informations aux bailleurs de fonds sur les ressources qui peuvent être transférées ou sur les ressources supplémentaires qui doivent être allouées pour aider le gouvernement à atteindre ses priorités stratégiques.

Activité 10D : Mener des activités de plaidoyer permanentes. Tout au long de l'exécution du PANB, des efforts de plaidoyer visant à promouvoir un environnement favorable à la planification familiale, mobiliser les ressources et gagner en visibilité doivent être planifiés et coordonnés entre toutes les parties prenantes et le gouvernement. Il peut s'agir de préparer des messages clés, des présentations et des notes d'information détaillant l'objectif de l'activité

stratégique du PANB, les déficits de financement et les résultats escomptés si les déficits sont comblés.

Outils et ressources de l'étape 10 :

- [Approches de mobilisation des ressources pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés de planification familiale : Exemples de réussite](#)
- [Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB](#)
- [Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB – Guide de l'utilisateur](#)

Annexe A. Phases, étapes, activités et outils du PANB

Phase	Thèmes transversaux	Étape	Outils et ressources transversaux
Toutes	Engagement des parties prenantes Appropriation nationale Renforcement de compétences Plaidoyer	Toutes	<p><i>Planifier, développer et exécuter un PANB en 10 étapes</i></p> <p><i>Fiche d'information sur les PANB</i></p> <p><i>L'engagement des parties prenantes dans le cadre des PANB de planification familiale : cadre d'action en quatre étapes pour faire participer utilement les parties prenantes au processus du PANB</i></p> <p><i>Rôles et responsabilités de l'équipe dans le cadre du développement et de l'exécution du PANB</i></p> <p><i>Droits de l'homme et planification familiale : boîte à outils pour concevoir des programmes visant à respecter, protéger et faire valoir les droits des filles et des femmes</i></p>

Phase	Description de la phase	Étape	Activité	Outils et ressources
Phase 1 : Planifier	<p>Il s'agit de la phase de planification et de préparation du développement et de la mise en œuvre du PANB. Elle établit la raison d'être du développement du PANB, et vise à obtenir le soutien du gouvernement et des parties prenantes. Si les gouvernements souhaitent bénéficier d'une assistance technique pour développer le plan, une requête formelle est émise et approuvée par un partenaire du développement tel que l'Agence américaine pour le développement international, le Fonds des Nations Unies pour la population ou la Fondation Bill & Melinda Gates. Pendant la phase de planification, le processus, l'approche, les outils et les techniques du développement du PANB (c'est-à-dire comment, par qui et quand) sont également définis, et les ressources pour le développement du PANB mobilisées.</p> <p>Une réunion de lancement avec les parties prenantes clés marque la fin de la phase de planification et le début de la phase de développement.</p>	Étape 1 : Obtenir un soutien et garantir l'obtention des ressources nécessaires au développement du PANB	Activité 1A : arriver à la décision de s'engager pour le processus du PANB	<p><i>Décider d'élaborer un Plan d'Action National Budgétisé : six éléments à prendre en considération pour orienter la prise de décision au niveau national</i></p> <p><i>Arguments en faveur d'un PANB</i></p> <p><i>Communiquer avec les parties prenantes multisectorielles sur les Plans d'Action Nationaux Budgétisés</i></p>
			Activité 1B : Établir une « Taskforce PANB »	
			Activité 1C : Garantir l'obtention des ressources nécessaires au développement du PANB	
			Activité 1D : Émettre une requête formelle pour le soutien du PANB	
		Étape 2 : Préparer le développement du PANB	Activité 2A : Constituer une Équipe de soutien technique (EST) du PANB	<p><i>Exemple de chronogramme du processus du PANB</i></p>
			Activité 2B : Définir le processus et le chronogramme de développement du PANB	
			Activité 2C : Identifier les parties prenantes clés de la planification familiale	
			Activité 2D : Lancer le développement du PANB	

Phase	Description de la phase	Étape	Activité	Outils et ressources
Phase 2 : Développer	<p>Cette phase implique de définir l'objectif du PANB et d'établir un cadre de résultats énonçant les résultats et les extraits qui contribueront à atteindre cet objectif. Les défis, les interventions et les activités prioritaires régissant le cadre de résultats sont clarifiés de manière globale dans le plan de mise en œuvre, et les objectifs prioritaires du PANB résumés en une carte du PANB. Tandis que les cibles des activités programmatiques sont établies, des estimations de coûts sont générées. La Phase II est aussi celle de la sélection des arrangements institutionnels nécessaires à la mise en œuvre, du développement d'un plan de suivi de la performance et de la poursuite des activités de plaidoyer pour maintenir le soutien à la mise en œuvre du PANB.</p> <p>Cette phase se termine lorsque le PANB est officiellement lancé lors d'un événement formel.</p>	Étape 3 : Mener une analyse situationnelle	Activité 3A : Réunir des informations sur le contexte, les programmes et les ressources actuels dans le domaine de la planification familiale	<i>Guide pour développer une stratégie technique pour les PANB de planification familiale</i>
			Activité 3B : Examiner, synthétiser et analyser les informations	
			Activité 3C : Hiérarchiser les problèmes et analyser les causes profondes	
		Étape 4 : Formuler une stratégie technique et un plan de mise en œuvre	Activité 4A : Établir ou affiner l'objectif de planification familiale	
			Activité 4B : Définir les résultats et hiérarchiser les résultats et les interventions	
			Activité 4C : Valider la chaîne de résultats et les priorités stratégiques	
			Activité 4D : Sélectionner les indicateurs et fixer les cibles	
			Activité 4E : Développer un plan de mise en œuvre comprenant des activités et des sous-activités	
			Activité 4F : Affiner et valider la stratégie technique	
			Activité 4G (optionnelle) : S'aligner sur le niveau infranational	
Activité 4H (optionnelle) : Estimer l'impact				

Phase	Description de la phase	Étape	Activité	Outils et ressources
Phase 2 : Développer	(voir ci-dessus)	Étape 5 : Estimer les coûts et les ressources manquantes et itérer la stratégie technique	Activité 5A : Estimer des coûts unitaires courants	<i>Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB – Guide de l'utilisateur</i> <i>Guide pour développer une stratégie technique pour les PANB de planification familiale (Annexe 15)</i>
			Activité 5B : Saisir la quantité des unités requises pour atteindre les objectifs du plan	
			Activité 5C : Examiner et valider les estimations de coûts	
			Activité 5D : Mener une analyse des déficits financiers du PANB	
			Activité 5E : Réorienter la stratégie technique pour s'assurer que les coûts sont raisonnables	
			Activité 5F : Réviser et valider les coûts finaux et le déficit de ressources	
		Étape 6 : Établir des arrangements institutionnels pour l'exécution	Activité 6A : Définir une structure de gestion et de redevabilité	<i>Gestion de l'exécution du PANB : considérations à l'intention des parties prenantes du PANB</i> <i>Rôles et responsabilités de l'équipe dans le cadre du développement et de l'exécution du PANB</i>
			Activité 6B : Définir des mécanismes de coordination	
			Activité 6C : Identifier les besoins de renforcement de compétences et de soutien à la mise en œuvre	
		Étape 7 : Obtenir l'accord final et lancer le PANB	Activité 7A : Revoir et approuver le PANB	—
			Activité 7B : Développer un plan et des documents de dissémination	
			Activité 7C : Produire et imprimer le document final	
			Activité 7D : Organiser un événement de lancement formel et des activités de dissémination	

Phase	Description de la phase	Étape	Activité	Outils et ressources
Phase 3 : Exécuter	<p>Lors de cette phase, le PANB est exécuté, suivi et coordonné. Cette phase implique d'assurer l'engagement continu des dirigeants et des parties prenantes responsables de diriger et coordonner l'exécution du plan, la mobilisation des ressources et le plaidoyer à tous les niveaux. Un mécanisme de suivi de la performance est mis en œuvre pour évaluer le progrès vers les objectifs fixés.</p> <p>Le PANB étant un document dynamique, sujet à une évaluation et à une révision périodiques en fonction des résultats et de l'évolution de l'environnement, cette phase s'achève lorsque la période de prestation du PANB prend fin.</p>	Étape 8 : Permettre la gestion efficace de l'exécution du PANB	Activité 8A : Mettre en œuvre des mécanismes de coordination efficaces et efficaces	<p><i>Quatre éléments clés pour l'exécution des PANB pour la planification familiale</i></p> <p><i>Gestion de l'exécution du PANB : considérations à l'intention des parties prenantes du PANB</i></p> <p><i>Checklist d'évaluation de l'exécution du PANB d'un pays</i></p>
			Activité 8B : Diriger et gérer le processus d'exécution	
			Activité 8C : Intégrer le PANB dans le plan de travail annuel existant ou, le cas échéant, développer des plans de travail annuels conjoints	
			Activité 8D : S'engager au niveau infranational pour faciliter l'exécution du PANB	
		Étape 9 : Concevoir et mettre en œuvre des mécanismes de suivi de la performance	Activité 9A : Établir des outils et processus de suivi de la performance	<p><i>Suivi de la performance des PANB de planification familiale : orientations pour l'établissement et la mise en œuvre de mécanismes de suivi des progrès vers les résultats</i></p> <p><i>Tableau de bord de la performance du PANB, guide de l'utilisateur et série de vidéos</i></p> <p><i>Les PANB de planification familiale : guide du processus d'évaluation de la performance</i></p> <p><i>Réaliser l'évaluation finale du PANB</i></p>
			Activité 9B : Collecter régulièrement des données de performance	
			Activité 9C : Effectuer régulièrement des évaluations de la performance	
			Activité 9D : Revoir et réviser	
			Activité 9E : Réaliser l'évaluation finale du PANB	

Phase	Description de la phase	Étape	Activité	Outils et ressources
Phase 3 : Exécuter	(voir ci-dessus)	Étape 10 : Assurer la mobilisation continue des ressources	Activité 10A : Mobiliser les ressources pour le PANB	<i>Approches de mobilisation des ressources pour les Plans d'Action Nationaux Budgétisés de planification familiale : Exemples de réussite</i> <i>Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB – Guide de l'utilisateur</i>
			Activité 10B : Assurer le suivi du budget de planification familiale	
			Activité 10C : Actualiser régulièrement l'analyse des déficits de financement	
			Activité 10D : Mener des activités de plaidoyer permanentes	

Annexe B. Ressources complémentaires

Ce tableau présente une liste de ressources et d'outils supplémentaires qui peuvent se révéler utiles au cours du processus de développement du PANB. Ces ressources s'ajoutent au Kit de ressources pour les PANB et sont organisées par phase concernée du processus du PANB, une section transversale répertoriant les ressources qui peuvent être utilisées au cours des trois phases.

Outils transversaux

Outil	Étapes	Description
Boîte à outils pour un plaidoyer « SMART »	Toutes	Ces ressources pour un plaidoyer « SMART » constituent un recueil de bonnes pratiques et d'outils permettant d'affiner la vision stratégique, de sélectionner et de motiver les acteurs clés, de passer à l'action, de gérer et de surmonter les échecs, et de suivre et d'évaluer les réussites. Utilisées ensemble, elles constituent une feuille de route complète pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer une stratégie de plaidoyer ciblée du début à la fin.
Engagement et partenariat significatifs de la jeunesse dans le cadre des programmes de santé sexuelle et reproductive : guide de planification stratégique	Toutes	Ce guide de planification stratégique a pour objet d'accompagner les gestionnaires du programme, les planificateurs et les décideurs tout au long d'un processus stratégique visant à échanger et à établir des partenariats significatifs et efficaces avec des adolescents, des jeunes et/ou des organisations dirigées par des jeunes dans le cadre de programmes et d'initiatives de santé sexuelle et reproductive. L'engagement et le partenariat significatifs des adolescents et des jeunes sont définis comme un « partenariat inclusif, intentionnel et mutuellement respectueux entre des adolescents, des jeunes et des adultes, dans lequel le pouvoir est partagé, les contributions respectives sont valorisées et les idées, les points de vue, les compétences et les atouts des jeunes sont intégrés dans la conception et la mise en œuvre des programmes, des stratégies, des politiques, des mécanismes de financement et des organisations qui influent sur leurs vies et communautés, leur pays et le monde ». Il s'agit d'un droit des adolescents et des jeunes qui peut améliorer la qualité et la réactivité des programmes et des politiques de santé sexuelle et reproductive, amenant à son tour de meilleurs résultats en matière de développement.
Principes relatifs aux droits et à l'autonomisation de FP2020	Toutes	Créée par le groupe de travail sur les droits et l'autonomisation de FP2020, cette ressource présente une définition commune des principes inhérents aux droits découlant de 10 volets de la planification familiale.

Outils de la phase 1

Outil	Étapes	Description
Liste de contrôle politique : éléments essentiels des politiques de planification familiale réussies	Étape 1	Cette liste de contrôle, élaborée dans le cadre du projet Health Policy financé par l'USAID, s'inspire des enseignements tirés et des meilleures pratiques permettant de passer des mesures politiques aux actes. Elle vise à fournir des orientations aux parties prenantes sur la manière de contribuer à un environnement politique qui aide les pays à remplir leurs engagements dans le cadre du programme FP2020 (désormais FP2030). Cet outil permet aux utilisateurs de comparer les politiques actuelles à une liste de meilleures pratiques et d'évaluer si elles doivent être révisées ou mieux mises en œuvre ou si de nouvelles politiques doivent être élaborées.
Harmoniser les documents stratégiques pour favoriser l'avènement d'une vision commune de la planification familiale	Étapes 1 et 2	Health Policy Plus a récemment passé en revue les PANB et les dossiers d'investissement préparés par plusieurs pays dans le cadre du projet RMNCAH-N du Mécanisme de financement mondial afin d'examiner la manière dont les priorités en matière de planification familiale étaient exprimées dans ces documents. L'équipe a interrogé les parties prenantes pour comprendre la portée de leur participation au processus du Mécanisme de financement mondial. Cette ressource détaille les résultats de l'analyse et propose des mesures clés sur la façon d'optimiser l'harmonisation des priorités en matière de planification familiale tout au long du développement du dossier d'investissement du Mécanisme de financement mondial et du PANB.

Outils de la phase 2

Outil	Étapes	Description
FP Goals et FP Goals Lite	Étapes 3 et 4	<p>FP Goals est un modèle novateur conçu pour améliorer la planification stratégique. Le modèle FP Goals combine des données démographiques, des informations sur les programmes de planification familiale et des éléments démontrant l'efficacité d'une variété d'interventions afin d'aider les décideurs à fixer des objectifs réalistes et à hiérarchiser les investissements d'une intervention de planification familiale à l'autre. Le modèle FP Goals complet n'est pas encore accessible au public, mais le modèle interactif FP Goals Lite permet de montrer dans quelle mesure le lancement ou l'intensification de différentes interventions peut influencer sur le taux de prévalence de la contraception moderne chez toutes les femmes en âge de procréer dans un pays donné. Cet outil est destiné à fournir un aperçu rapide des résultats à partir d'un éventail d'interventions. Il ne remplace pas les résultats plus solides qui seraient obtenus en appliquant la version complète de FP Goals.</p> <p>Si vous désirez utiliser le modèle FP Goals complet dans votre pays, contactez Track20. Pour en savoir plus sur les modèles et les approches de Track20, consultez le site http://www.track20.org.</p>

Outil	Étapes	Description
Guide d'évaluation de l'offre, de l'environnement favorable et de la demande (SEED) pour la planification familiale	Étape 3	Ce guide peut être utilisé pour aider les responsables et le personnel des programmes à déterminer les forces et les faiblesses des initiatives de planification familiale. Il permet de détecter les lacunes qui appellent des investissements supplémentaires ou une évaluation plus approfondie avant de (re)concevoir les interventions des programmes. Il s'appuie sur le modèle de programmation SEED d'EngenderHealth, un cadre de programmation complet fondé sur le principe selon lequel les programmes de santé sexuelle et reproductive seront plus efficaces, durables et responsables vis-à-vis des populations qu'ils desservent s'ils abordent de manière globale les trois volets interdépendants et complémentaires des programmes de santé sexuelle et reproductive, à savoir l'offre, l'environnement favorable et la demande.
Cadre conceptuel des systèmes de santé de l'OMS	Étapes 3 et 4	Un cadre conceptuel pour le renforcement des systèmes de santé qui n'est pas axé sur la planification familiale, mais permet de mettre en évidence les éléments essentiels et les objectifs et résultats globaux des systèmes de santé.
Cadre global de planification familiale volontaire fondé sur les droits de la personne	Étapes 3 et 4	Ce cadre détaille les composantes des systèmes de planification familiale fondés sur les droits. Il comprend un outil d'évaluation et de planification des programmes qui fournit des conseils pratiques pour évaluer les programmes de planification familiale par le prisme des droits de l'homme. Cette évaluation sous-tend la conception ou l'amélioration des programmes de planification familiale axés sur les bénéficiaires qui appliquent les normes et les principes en matière de droits de l'homme à tous les niveaux du système de soins de santé.
Approche pour diagnostiquer les inégalités dans les programmes de planification familiale	Étape 3	Une méthodologie pour détecter les inégalités que présentent les programmes de planification familiale : 1) à l'égard d'une gamme variée de sous-groupes défavorisés ; 2) dans leurs diverses composantes ; et 3) aux niveaux national et sous-national. Cette approche peut être reproduite dans tous les pays grâce au code source ouvert de Health Policy Plus. Elle permet aux utilisateurs de transformer facilement les données démographiques et les données d'enquête sur la santé afin d'obtenir des données probantes destinées à orienter les décisions politiques, financières et programmatiques aux niveaux national et infranational. Les utilisateurs de cet outil doivent avoir téléchargé et installé R , un environnement logiciel libre de calcul statistique et de création de graphiques.
Outil d'analyse du marché de la planification familiale	Étapes 3 et 4	L'outil d'analyse du marché de la planification familiale combine les données des enquêtes démographiques et de santé et les projections de FP2020 sur le taux de prévalence des contraceptifs modernes (TPCM) pour permettre aux utilisateurs d'envisager des scénarios adoptant une approche du marché total. Cet outil peut être utilisé pour éclairer les discussions relatives à l'approche du marché total en fournissant des résultats clés résultant de questions de fond, par exemple : si le secteur privé doublait son investissement dans la fourniture d'implants, combien de services supplémentaires devraient être fournis ?

Outil	Étapes	Description
Approche stratégique pour la sécurité des produits de santé reproductive (SPARHCS) : outil d'évaluation, de planification et de mise en œuvre	Étapes 3 et 4	L'approche stratégique pour la sécurité des produits de santé reproductive (SPARHCS) vise à aider les pays à détecter et à hiérarchiser les principaux problèmes liés à la sécurité des produits, à évaluer les capacités actuelles des programmes, systèmes et politiques nationaux ou régionaux dans ce domaine et à élaborer des plans stratégiques connexes. L'outil SPARHCS met en évidence les points forts et points faibles relatifs des programmes de planification familiale dans plusieurs domaines, à savoir : le capital, la coordination, la capacité, l'engagement et le contexte. Il propose trois modèles qui peuvent être adaptés au contexte local et mis en œuvre sur des périodes allant de 3 à 18 mois.
Projets d'indicateurs visant à mesurer le taux d'observance dans le cadre la planification familiale fondée sur les droits et les effets de celle-ci	Étapes 3 et 4	Une cartographie des projets d'indicateurs liés à l'exercice des droits ou des mesures ciblant le respect des droits de l'homme et de la planification familiale en fonction des recommandations des parties prenantes mondiales. Cette ressource comprend un tableau énumérant chaque projet d'indicateur ou de mesure, lequel des 13 droits ou principes liés aux droits est concerné, la source de la mesure et le domaine thématique des PANB de planification familiale dans lequel elle pourrait être intégrée.
Garantir les droits de l'homme lors de la fourniture d'informations et de services en matière de contraception : orientations et recommandations	Étapes 3 et 4	Ces lignes directrices de l'OMS fournissent des recommandations sur la manière de garantir le respect, la protection et l'exercice des droits de l'homme dans le cadre des programmes tout en augmentant la couverture des services afin de mieux répondre aux besoins non satisfaits en matière de contraception. Les données relatives à la santé et les lois et traités internationaux en matière de droits de l'homme ont été intégrés dans ces orientations. Celles-ci complètent les recommandations existantes de l'OMS qui s'appliquent aux programmes de santé sexuelle et reproductive, y compris les orientations sur la planification familiale, la santé maternelle et néonatale, l'avortement sans risque et les compétences de base pour les soins de santé primaires.

Outil	Étapes	Description
Planification familiale - fiches d'information sur les pratiques à fort impact et guides de planification stratégique	Étape 4	<p>Les fiches d'information sur les pratiques à fort impact (High Impact Practice, HIP) sont conçues pour donner lieu à un consensus sur les mesures de planification familiale les plus efficaces. Les HIP décrivent des pratiques de planification familiale à l'efficacité éprouvée, qui sont applicables dans tous les contextes, évolutives, durables et rentables. Les HIP sont classées comme suit : prestation de services, environnement favorable, changement social et comportemental ou amélioration des HIP. Les HIP relatives à la prestation de services et au changement social et comportemental sont classées en fonction de la fiabilité des données factuelles qui les sous-tendent et sont décrites comme étant éprouvées ou prometteuses.</p> <p>Les guides de planification sont destinés à orienter les gestionnaires, les planificateurs et les décideurs tout au long d'un processus stratégique visant à mettre en évidence les investissements les plus efficaces et les plus rentables pour relever le défi ou l'objectif abordé dans le cadre de leur programme. Ils sont élaborés par des experts techniques et ont pour objet d'aider les planificateurs à identifier les HIP ou les pratiques susceptibles de fonctionner dans un contexte donné. Le guide suivant peut se révéler particulièrement utile : <i><u>Garantir l'accès équitable à des informations et des services de planification familiale de qualité : guide de planification stratégique.</u></i></p>
Boîtes à outils K4Health pour la planification familiale	Étape 4	<p>Ce recueil de boîtes à outils offre un accès rapide et facile à des informations pertinentes et fiables sur une diversité de sujets liés à la planification familiale. Les ressources figurant dans les boîtes à outils sont sélectionnées par des experts et conçues pour un usage pratique. Les boîtes à outils les plus pertinentes sont les suivantes : la <u>Boîte à outils pour l'accès communautaire aux produits injectables</u>, la <u>Boîte à outils pour la programmation et l'espacement sains des grossesses</u>, la <u>Boîte à outils sur la planification familiale post-partum</u> et la <u>Boîte à outils sur la planification familiale et l'intégration de la vaccination.</u></p>
Reality Check	Étapes 4 et 5	<p>Cet outil aide les utilisateurs dans leurs travaux de planification au moyen d'estimations étayées des besoins en contraceptifs tenant compte du lien entre les données démographiques largement disponibles (prévalence contraceptive et population) et le nombre d'utilisateurs et d'adoptants de la planification familiale, les produits de base et le nombre de bénéficiaires potentiels. Il peut être utilisé à des fins de plaidoyer, pour aider les utilisateurs à fixer des objectifs réalistes en matière de planification familiale en illustrant les ressources nécessaires et l'impact potentiel desdits objectifs (par exemple, le nombre de grossesses non désirées, d'avortements provoqués et de décès de mères, de nourrissons et d'enfants qui pourraient être évités). Cet outil ne nécessite qu'un minimum de données et peut être utilisé aux niveaux national et infranational du système de santé. Les bailleurs de fonds, les gestionnaires de programmes et les planificateurs peuvent l'utiliser pour fixer des objectifs de planification familiale fondés sur des données probantes, estimer l'impact potentiel des objectifs (par exemple, le nombre de grossesses non désirées, d'avortements provoqués et de décès de mères, de nourrissons et d'enfants qui peuvent être évités) et estimer les moyens requis pour les atteindre.</p>

Outil	Étapes	Description
FamPlan : outil en ligne et outil de bureau	Étapes 4 et 5	FamPlan estime les besoins en matière de planification familiale au regard des objectifs nationaux consistant à répondre aux besoins non satisfaits ou à atteindre un taux de fécondité donné. Il peut être utilisé pour fixer des objectifs réalistes, planifier l'intensification des services qui s'impose pour atteindre les objectifs du programme et évaluer d'autres méthodes de travail. Ce logiciel utilise des hypothèses sur les facteurs déterminants immédiats de la fécondité et les caractéristiques du programme de planification familiale (combinaison de méthodes, combinaison de sources, taux d'abandon) pour calculer le coût et le nombre d'utilisateurs et d'adoptants des différentes méthodes par source. FamPlan est disponible sous la forme d'une application Web ou d'une application de bureau.
Family Planning Estimation Tool (outil d'estimation de la planification familiale, FPET) et module de formation FPET	Étape 4	<p>Family Planning Estimation Tool (FPET) a été conçu pour produire des estimations annuelles du taux de prévalence des contraceptifs modernes, du taux de prévalence des contraceptifs, des besoins non satisfaits et de la demande satisfaite par des méthodes modernes à l'aide d'une modélisation statistique qui intègre toutes les données disponibles. FPET est unique dans la mesure où il tient compte des données d'enquête, des statistiques des services (lorsqu'elles sont jugées de qualité suffisante) et de l'évolution des tendances aux niveaux régional et mondial pour produire des estimations annuelles allant au-delà de la dernière enquête et pouvant être utiles pour l'avenir.</p> <p>Cet outil a été adapté à partir d'un modèle utilisé par la Division de la population des Nations Unies pour estimer les tendances en matière de planification familiale dans tous les pays du monde. Le modèle FPET est un outil en ligne qui peut être utilisé pour un pays à la fois et permet aux utilisateurs de saisir leurs propres données.</p> <p>Le module de formation en ligne FPET comprend des présentations, des exercices et des documents à distribuer pour vous aider à tirer le meilleur parti de l'outil.</p>
CastCost	Étapes 4 et 5	La feuille de calcul Excel Contraceptive Forecast and Cost Estimate (CastCost) est utilisée pour estimer la quantité de contraceptifs nécessaires dans un pays donné et leur coût sur une période de cinq ans. Ces estimations sont fondées sur les données de l'enquête sur la santé reproductive ou de l'enquête démographique et sanitaire nationale. CastCost peut fournir des estimations des besoins en contraceptifs pour l'ensemble du pays, pour le secteur public ou privé uniquement, ou pour des organisations de prestataires de services. Bien que cet outil fournisse une estimation de la quantité de contraceptifs nécessaires et de leur coût, la décision concernant les quantités exactes à acheter doit dépendre principalement des données logistiques (utilisation). Les estimations CastCost peuvent être utiles pour valider les quantités qui ressortent des prévisions fondées sur la logistique. CastCost peut également être utilisé pour mettre à l'essai différents scénarios, par exemple pour prévoir le coût d'une augmentation substantielle des contraceptifs injectables au cours des cinq prochaines années ou les différences de coût pour un même contraceptif auprès de différentes sources, ou encore pour déterminer les répercussions financières de différentes combinaisons de méthodes.

Outil	Étapes	Description
Base de données des indicateurs de planification familiale et de santé reproductive	Étape 4	<p>La base de données des indicateurs de planification familiale et de santé reproductive fournit la liste complète des indicateurs les plus largement utilisés dans le cadre de l'évaluation des programmes de planification familiale et de santé reproductive dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Cette base de données contient des définitions, des exigences en matière de données, des sources de données, des objectifs et des questions se rapportant aux indicateurs de base, ainsi que des liens vers d'autres sites Web et documents contenant des indicateurs supplémentaires sur la planification familiale et la santé reproductive.</p>
ImpactNow	Étapes 4 et 5	<p>ImpactNow est un modèle basé sur Excel qui estime les impacts sanitaires et économiques de la planification familiale à court terme. Il est conçu pour modéliser les impacts de différents scénarios politiques et pour comparer leurs résultats dans les documents de plaidoyer. Il vise à répondre aux nombreuses questions relatives aux options politiques dans un horizon de deux à sept ans ; par exemple, il pourrait être utilisé pour estimer l'impact du respect des engagements pris dans le cadre du programme FP2030. Les résultats sont axés sur des paramètres de santé reproductive et sur des paramètres économiques, tels que le rapport coûts-avantages et les rapports coût-efficacité différentiels.</p> <p>L'outil ImpactNow a été adapté d'Impact 2 de Marie Stopes International en collaboration avec le projet Health Policy et avec le soutien de l'USAID. L'équipe du projet Health Policy financé par l'USAID a rédigé le guide de l'utilisateur destiné à aider les analystes de la santé à appliquer le modèle ImpactNow afin d'estimer les impacts sanitaires et économiques des programmes de planification familiale aux niveaux national et infranational.</p>
OneHealth	Étapes 4 et 5	<p>OneHealth est conçu pour renforcer le développement des plans stratégiques nationaux de santé en facilitant l'analyse du système de santé, l'évaluation des coûts et les scénarios de financement. Son objectif premier est d'évaluer les besoins d'investissement en matière de santé publique dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. OneHealth offre aux planificateurs un cadre unique de planification, d'évaluation des coûts, d'analyse de l'impact, de budgétisation et de financement des stratégies englobant toutes les principales maladies et composantes du système de santé. Il inclut des modules d'aide à la planification et à l'estimation des coûts encourus par les systèmes de santé sur le plan de l'offre (ressources humaines, infrastructure et logistique) ainsi qu'une analyse de l'espace financier et des prévisions de l'impact sur la santé.</p>

Outil	Étapes	Description
Les ressources permettent-elles de répondre aux priorités en matière de planification familiale ? Analyse des dotations du Plan d'Action National Budgétisé de la Tanzanie	Étape 5	Cette fiche d'information présente une étude de cas ciblant les lacunes du deuxième PANB de planification familiale de la Tanzanie, couvrant la période 2019-2023. Health Policy Plus a analysé les lacunes pour chacune des trois premières années du plan à l'aide de l' Outil d'évaluation des coûts en planification familiale du PANB . Plus précisément, ces analyses annuelles des lacunes ont évalué : a) la mesure dans laquelle les résultats et les activités du PANB sont suffisamment financés, sous-financés ou surfinancés ; b) la mesure dans laquelle les activités du PANB sont incluses dans les plans de travail financés des parties prenantes au cours d'une année donnée ; et c) la couverture géographique des activités financées. Les conclusions de l'analyse des lacunes, ainsi que les recommandations, ont été partagées et examinées lors de réunions semestrielles des responsables de la mise en œuvre de la planification familiale.

Outils de la phase 3

Outil	Étapes	Description
Guide pratique : intégration des interventions de planification familiale dans les plans de mise en œuvre des districts au Malawi	Étape 8	Ce guide décrit l'approche utilisée par Health Policy Plus au Malawi pour faciliter la mise en œuvre du PANB au niveau des districts en soutenant l'intégration de ses activités prioritaires dans les plans de mise en œuvre des districts. Ce guide a été créé pour permettre à d'autres de le reproduire et de l'affiner au-delà de la durée du projet. Il comprend des informations détaillées sur le processus d'intervention ainsi que les leçons tirées et des conseils à l'intention des acteurs qui souhaitent adapter et/ou reproduire cette intervention à l'avenir.
Suivi des droits de l'homme dans le cadre des services et programmes de contraception	Étape 9	Cet outil vise à aider les pays à renforcer leurs efforts en matière de respect des droits de l'homme dans le cadre des programmes de contraception. Il a recours à des indicateurs couramment utilisés pour mettre en évidence les domaines dans lesquels les programmes de contraception ont promu, négligé ou violé les droits de l'homme, les lacunes des programmes et des exercices de collecte de données et les interventions possibles au sein du secteur de la santé et au-delà, y compris les initiatives de partenariat potentielles.

Outil	Étapes	Description
Feuille de route pour le financement de la planification familiale	Étape 10	La feuille de route pour le financement de la planification familiale est une ressource en ligne qui permet de tracer une voie durable pour atteindre les objectifs de planification familiale en intégrant cette question dans les systèmes de financement de la santé et en améliorant la répartition et l'efficacité. Ce site Web permet aux acteurs de la planification familiale d'en apprendre davantage sur les notions propres au financement de la santé et sur leurs liens avec la planification familiale et de cerner les possibilités de financement de la planification familiale dans le contexte d'un pays donné. La section consacrée aux documents d'apprentissage, qui comprend des notes d'introduction, un glossaire et des liens vers des ressources spécifiques à chaque pays, fournit aux utilisateurs disposant de peu de temps et d'expertise en matière de financement de la santé une introduction de haut niveau aux notions et aux termes propres à ce domaine. La feuille de route interactive met en évidence les options de financement de la planification familiale en fonction du contexte national et est disponible en anglais et en français.